



200 FCFA

[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

N° 4354 - LUNDI 10 OCTOBRE 2022

## CONGO-RDC

# Denis Sassou N'Guesso chez Félix Antoine Tshisekedi

Les présidents des deux Congo se sont rencontrés samedi et dimanche à Kinshasa pour échanger sur les questions de coopération bilatérale et dans la sous-région d'Afrique centrale.

Sur ce dernier volet, Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo ont passé en revue la situation à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), marquée par l'activisme de groupes rebelles à l'origine du climat tendu ces derniers mois avec le Rwanda voisin.

En raison des rapports particuliers que Brazzaville entretient avec Kigali et Kinshasa, le chef de l'Etat congolais, dont la dernière visite en RDC remonte au mois de juin dernier, est disposé à apporter sa contribution à toutes les initiatives concourant à la facilitation du dialogue et au retour à la confiance entre le Rwanda et la RDC. Brazzaville et Kinshasa ont, par ailleurs, une vue commune sur la lutte contre le changement climatique et devraient être représentées au plus haut niveau à la COP27 qu'abritera la ville égyptienne de Charm-el-Cheick, en novembre prochain.



Denis Sassou N'Guesso accueilli par son homologue Félix Antoine Tshisekedi le 8 octobre 2022 à Kinshasa

## CONGO-DIASPORA

# Les "combattants" de France font la paix



Le secrétaire général du Conseil national de sécurité, Jean-Dominique Okemba et les "combattants"

Etabli en France depuis plusieurs années et revendiquant, au nom de l'intérêt national, être des « Combattants » pour la bonne cause, un groupe de Congolais comptant parmi ceux ayant pris les armes pendant les multiples crises sociopolitiques que le Congo a connues dans la décennie 1990 s'est entretenu à Paris, le 6 octobre, avec le secrétaire général du Conseil national de sécurité, le vice-amiral Jean-Dominique Okemba.

« Tout ce que nous avons posé comme acte, nous l'avons fait, non seulement pour nous faire entendre, mais aussi pour le bien de la nation... Pour toutes ces raisons, le Congo saura nous pardonner », a confessé leur porte-parole à l'issue de ces retrouvailles marquées par la signature d'un engagement solennel appelant à l'apaisement.

Page 9

## INDUSTRIE CULTURELLE

# La ministre Lydie Pongault rencontre les artistes

Les artistes musiciens réunis au sein de l'Union des musiciens congolais (UMC) ont salué la nomination de Marie-France Lydie Hélène Pongault au poste de ministre de l'Industries culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. « Votre nomination ouvre de nouvelles perspectives parce qu'ayant travaillé à vos côtés, je connais votre rigueur et votre abnégation », a déclaré le président de l'UMC, Magloire Bonguili.

De son côté, la ministre a pris acte de leur déclaration et les a invités à plus de travail pour faire connaître davantage la culture congolaise au-delà des frontières.

Page 16



La ministre Marie-France Lydie Hélène Pongault suivant la prestation des artistes / Adiac

## FLAMBÉE DES PRIX

# Les produits de première nécessité exonérés des taxes douanières

Le gouvernement congolais a décidé d'exonérer, pour une durée d'un an, les produits alimentaires de base, les intrants agropastoraux et halieutiques des droits de douane, de la redevance informatique et de la taxe sur la valeur ajoutée. Selon le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, signataire de la circulaire, la mesure s'inscrit dans le cadre du Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023.

Page 3

## ÉDITORIAL

# Mélange

Page 2

## ÉDITORIAL

## Mélange!

En 62 ans d'indépendance, le Congo a-t-il globalement enregistré quelques progrès dans sa gouvernance ? La bonne réponse est-elle vraiment non ? Le pays a-t-il, sur le même critère de jugement, été confronté à des dysfonctionnements ayant entravé son développement ? Du genre mauvais choix opérés par les régimes successifs, échecs des politiques publiques expérimentées tout au long des six dernières décennies ? Là également la réponse est-elle invariablement non ?

Ce réquisitoire acéré est à peu-près l'esquisse du bilan soutenu en milieu de semaine dernière, mercredi 5 octobre pour être précis, par une partie de l'opposition congolaise lors d'une conférence de presse tenue à Brazzaville. La rentrée politique conjointe IDC-Frocad-J3M a démarré par la lecture d'une lettre ouverte lourde de 24 pages, que les leaders du groupement ont adressée au président de la République.

A-t-elle été motivée par l'appel lancé au chef de l'Etat pour la convocation d'un dialogue national censé résoudre les crises « multiformes » auxquelles le Congo est confronté ? Sans doute. Mais en focalisant l'essentiel du propos sur la seule personne du président de la République, comme ce fut le cas pendant la Conférence nationale souveraine de 1991, les signataires de cette missive sont tombés dans les flancs passionnels de l'histoire grand-messe.

Pire, en usant d'un mélange de genres et d'amalgames sur les parcours de compatriotes entrés dans l'histoire du pays par les voies qu'autorisaient les circonstances de leur venue en politique ; sachant aussi que malgré leurs divergences d'approche, tous étaient animés comme à toutes les époques par la volonté de bâtir la nation ; en cédant à ce mélange -là, la coalition IDC-Frocad-J3M a fortement érodé l'intelligence de son discours. Et c'est dommage !

*Les Dépêches de Brazzaville*

## PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

## Le gouvernement congolais table sur une croissance de 2,6% en 2022

La situation macroéconomique du pays a été présentée par le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, le 6 octobre à Yaoundé, au Cameroun, lors de la réunion interministérielle de l'Union monétaire des États de l'Afrique centrale (Umeac). Après deux années consécutives de récession, le Congo renoue avec la croissance qui devrait s'établir à 2,6% cette année et à 6% en 2023.



Jean-Baptiste Ondaye et ses homologues du Gabon et du Tchad/DR

La reprise de la croissance est portée par la performance du secteur pétrolier, notamment l'entrée en production dès l'année prochaine du champ pétrolier Boatou. Elle est également portée par le secteur hors pétrole avec la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, qui mise sur la diversification de l'économie nationale, ainsi que la poursuite du programme avec le Fonds monétaire international (FMI) et le suivi du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Préf-Cémac). Cette tendance haussière du Produit intérieur brut (PIB) est surtout confortée, a ajouté Jean-Baptiste Ondaye, par les efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques ayant pour conséquence un excédent

du solde primaire et une dette soutenable à 11,8% du PIB à fin 2022 et 8,1% du PIB en 2023. D'après le ministre de l'Économie et des Finances, le taux d'endettement hors arriérés baissera également de 51,0% fin 2022 à 40,8% fin 2023, en lien avec la nouvelle stratégie de gestion de la dette.

« Le programme avec le FMI avance, certes, avec beaucoup de points de satisfaction, mais aussi avec des exigences d'efforts sans cesse renouvelés en vue du respect des repères de celui-ci. Les efforts à réaliser par notre gouvernement consistent à maîtriser les dépenses courantes et adapter les dépenses d'investissement à la capacité d'absorption du capital de notre économie, y compris à consolider les réformes structurelles indispensables à la croissance inclusive et l'in-

clusion sociale », a-t-il signifié, ajoutant que le gouvernement est engagé à amortir la pression inflationniste qui affecte le panier de la ménagère.

Notons qu'au cours de la réunion de l'Umeac les participants ont abordé la question relative aux recrutements des agents d'encadrement supérieur au niveau de la Banque centrale. Les ministres de l'Économie et des Finances de la sous-région ont aussi passé en revue l'état global des différentes économies des pays membres de la communauté, dans le cadre du Préf-Cémac.

À l'issue de ces assises, les experts et les partenaires techniques et financiers se sont joints aux ministres en consultation tripartite, afin de préparer l'assemblée annuelle FMI-Banque mondiale qui se tiendra du 10 au 16 octobre à Washington, aux États-Unis.

**Fiacre Kombo**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-  
donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PLAN DE RÉSILIENCE

## Des produits alimentaires de base exonérés des taxes

Le gouvernement congolais a décidé d'exonérer les produits alimentaires de base et intrants agropastoraux et halieutiques des droits de douane, de la redevance informatique et de la taxe sur la valeur ajoutée, pour une durée d'un an. La mesure s'inscrit dans le cadre du Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023.

Dans une récente note circulaire, le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a énuméré la liste des produits essentiels bénéficiant de l'exonération. Il s'agit de produits de consommation : le blé ; l'huile végétale raffinée ; les viandes et abats comestibles congelés ; les poissons de mer congelés ; les poissons salés ; le riz ; le lait en poudre ; les aliments pour enfant ; le sel de table ; les engrais ; les aliments de bétail ; les intrants servant à la fabrication de l'aliment de bétail ; les animaux reproducteurs ; les semences ; les œufs destinés à l'incubation ; les autres intrants.

« Le directeur général des Douanes et des Droits indirects est chargé de l'application de la présente note circulaire qui prend effet à compter de sa date de signature », a enjoint Jean-Baptiste Ondaye.

L'envolée persistante des prix des aliments et d'autres produits essentiels pèse sur le quotidien des ménages congolais, avec le risque d'une crise alimentaire. Le Plan de résilience du gouvernement visant à atténuer la flambée des prix s'étend sur au moins cinq domaines d'intervention. L'exécutif a surtout prévu un appui aux producteurs locaux, en vue de faire face à la menace de l'insécurité alimentaire perceptible à Brazzaville et Pointe-Noire.

Mais la société civile congolaise, à l'instar de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, continue de plaider en faveur de la création d'un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre des mesures annoncées par les autorités.

Fiacre Kombo

## STATISTIQUES

## Des experts africains réunis à Brazzaville

La 45e réunion du comité de direction de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (Afristat) s'est ouverte, le 7 octobre, dans la capitale congolaise. Les directeurs généraux des instituts nationaux de statistique et leurs partenaires initient des plaidoyers en faveur du financement et suivi des programmes de développement.

La réunion du comité de direction d'Afristat regroupe en présentiel les responsables des instituts nationaux de statistique et les partenaires au développement. Elle est la deuxième rencontre depuis l'avènement de la pandémie de covid-19. D'après Kouame Kouassi, le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) du Togo, cette rencontre vise à redynamiser Afristat pour lui permettre de jouer pleinement son rôle.

« C'est à ce titre que notre instance sera sollicitée pour déterminer, sur le plan stratégique 2022-2025, le statut du personnel d'Afristat, la révision du Traité portant création de l'organisation, l'amorce du processus de recrutement du prochain directeur général d'Afristat pour la période 2024-2027. Sans que cela ne soit moins important, nous serons aussi édifiés sur la situation de la formation statistique dans les Etats membres en dehors du circuit des écoles traditionnelles qui sont constituées en réseau », a indiqué Kouame Kouassi.

Les participants sont conscients des défis à relever par les pays africains, dans un contexte dominé par le conflit en Ukraine, la crise sanitaire et la recrudescence de l'insécurité dans certaines parties du continent, poussant les dirigeants africains à

réduire les ressources susceptibles d'être orientées au financement des activités statistiques. Pourtant, la publication régulière des informations statistiques contribue à la reformulation, à la révision, au suivi et à l'évaluation des programmes de développement à tous les niveaux. « Dans ce sens, nous devons améliorer notre plaidoyer interne pour maintenir l'effort de nos gouvernements en la matière », a insisté le directeur général de l'Inseed Togo.

La vision prônée par l'Afristat en vue de juguler la rareté de ressources financières consiste à faire preuve d'ingéniosité pour rechercher les financements alternatifs et/ou complémentaires de la statistique. Il s'agit d'inciter les gouvernements des pays membres à verser au moins 40% des contributions au Fonds Afristat 2016-2025, conformément à la résolution prise à Niamey, au Niger, en 2019 par les autorités de

tutelle. À ce jour, à peine 31% des cotisations attendues ont été versées, entraînant de nombreux préjudices au bon fonctionnement de l'organisation.

Ouvrant les travaux de la 45e réunion du comité de direction d'Afristat, le directeur de cabinet de la ministre en charge de la Statistique de la République du Congo, Ferdinand Sosthène Likouka, s'est appuyé sur la situation actuelle dans son pays, à travers l'adoption du Plan national de développement 2022-2026 et la stratégie nationale de développement de la statistique couvrant la même période, pour présenter les défis au niveau continental. « Le suivi et l'évaluation de ces initiatives exigent une production des statistiques de qualité dans les délais et surtout harmonisées et coordonnées. C'est cette vision qui avait conduit nos États à créer Afristat en 1993 », a-t-il ajouté.

F.K.



La photo de famille/Adiac

## LE FAIT DU JOUR

## Capitanat

Le cycle de remplacements inattendus se poursuit à la tête du Burkina Faso, pays des hommes intègres. L'histoire en témoigne. Il était une fois un officier supérieur de l'armée, le lieutenant-colonel Paul Henri Damiba, qui, voulant apporter un nouvel élan dans la lutte engagée par son pays contre la nébuleuse djihadiste, décida d'écourter brutalement le mandat du président Roch Marc Christian Kaboré.

Fraîchement réélu pour un second mandat censé être le dernier, celui-ci n'eut que le temps de constater les dégâts. Son armée, commandée par des têtes couronnées, ne put empêcher qu'un moins gradé prenne les

devants et le pouvoir d'Etat. Et ce moins gradé obtint du président en poste la signature sur papier volant d'une lettre de démission à la limite de l'humiliation.

Paul Henri Damiba se fit investir rapidement au palais, héritant de la prestigieuse appellation de président du Faso. Il ne voulut à aucun moment se départir de son treillis et de son béret rouge. En l'occurrence, ce qui comptait le plus n'était pas les attributs du pouvoir qui lui revenaient de droit ; ce qui comptait, c'était de remonter là-bas, au front, et mener la vie dure aux audacieux et insaisissables rebelles coupables d'actes crapuleux contre les forces armées et la population civile.

Sur le terrain, le résultat s'est fait attendre trop longtemps. Les exactions contre des innocents se sont multipliées. Les partenaires régionaux et internationaux se sont impatientés, l'isolement du pays ne s'est pas brisé. A Ouagadougou, la capitale du Faso, le pouvoir kaki a pris de l'étoffe, mais en contrevenant aux engagements pris huit mois auparavant, le 24 janvier, quand le chef de l'État élu fut déposé. Tout semblait à refaire.

Cette fois, un capitaine a pris de l'avance. Ibrahim Traoré est apparu à la télévision nationale, le 30 septembre, à droite de son porte-parole bardé comme lui de gadgets de transmissions et entouré d'une pléiade de

fidèles. Pour déclarer sa prise du pouvoir. On comprend : le Burkina Faso a eu le capitaine Sankara, le capitaine Compaoré, et finalement le capitaine Traoré. Il va falloir attendre ce que ce dernier décidera pour ses compatriotes.

Comme lors de l'avènement de l'équipe Damiba, la rue burkinabé a sautillé de joie. Puis l'a réprouvée au profit de celle conduite par le jeune capitaine, le troisième de la série de ceux ayant pris le pouvoir par les armes. Capitaine, tes frères d'armes et tes concitoyens te regardent faire. On ne saurait dire pendant combien de temps. Car comme disait l'autre, le temps va son temps.

Gankama N'Siah

# Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 7 octobre 2022

Le Conseil des ministres s'est réuni au Palais du peuple, le vendredi 7 octobre 2022, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Ouvrant la séance, le président de la République, chef de l'Etat, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, a tenu à rappeler que la réunion du Conseil des ministres de ce jour était la première du genre depuis la prise de fonctions du gouvernement formé le 24 septembre dernier. Félicitant les uns pour leur reconduction et les autres pour leur arrivée au sein de l'équipe exécutive, le président de la République a d'abord noté que l'action gouvernementale qui va se déployer s'inscrit dans un contexte international et national difficile, marqué par les crises multidimensionnelles qui touchent l'ensemble des Etats du monde.

La première tâche du gouvernement sera donc de combattre les effets de cette crise. Il a pour ardente obligation de faire face à ces crises. Les outils à sa disposition sont, tout d'abord, le projet de société du président de la République, sanctifié par la population lors du scrutin de 2021, mais également le Plan national de développement (PND) 2022-2026, dont l'exécution va couvrir la suite et la fin du quinquennat du chef de l'Etat, soit une période d'un peu plus de trois ans.

La loi de finances exercice 2023 est donc la première étape du travail à mettre en œuvre durant les prochaines années. Pour ce faire, le président de la République a rappelé aux membres du gouvernement qu'il attend d'eux des résultats palpables de leur action ; le premier magistrat du pays étant le seul comptable devant la nation et le peuple, il attend du gouvernement célérité, motivation et esprit d'équipe.

Enfin, et tout en réitérant ses vœux de succès à chacune et chacun des ministres dans leurs sphères respectives de compétence, le président de la République a invité le gouvernement à la mobilisation pour conjurer les périls du moment.

Répondant à cette exhortation du chef de l'Etat et au nom des membres du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, a remercié le président de la République pour avoir accordé ou renouvelé sa confiance aux membres du nouveau gouvernement.

Il a assuré le chef de l'Etat de la reconnaissance des membres du gouvernement, et lui a indiqué, au nom de tous, que toute leur énergie sera mise au service d'une action claire, proche du terrain et des préoccupations des Congolaises et des Congolais.

Déroulant l'ordre du jour, qui prévoyait l'examen de trois points, à savoir deux projets de loi et un projet de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, le président de la République a donné la parole à M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public.

**Présentant le projet de loi de règlement, exercice 2021**, le ministre Ngatsé a précisé que le projet de loi portant règlement définitif du budget de l'Etat exercice 2021 est présenté en application des dispositions de l'article 60 de la loi n° 36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances. A titre de rappel, la loi n° 66-2020 du 31 décembre 2020 portant loi de finances pour l'année 2021 a été modifiée par la loi n° 37-2021 du 13 août 2021 portant loi de finances rectificative pour l'année 2021, pour prendre notamment en compte les changements induits par la mise en place de la nouvelle structure gouvernementale suite à la réélection du président de la République en mars 2021 ainsi que la dégradation des principaux agrégats macro-budgétaires affectés par les effets de la crise sanitaire de la covid-19.

Le ministre Ngatsé a ensuite détaillé les modalités d'exécution du budget de l'Etat exercice 2021. Prévu à hauteur de **1 671,635 milliards de FCFA**, les réalisations des ressources budgétaires ont été de **1 732,932 milliards de FCFA** soit un taux de réalisation de 103,7%, dont :

**Recettes budgétaires** : 1 694,832 milliards de FCFA ; **Dons, legs** et fonds de concours : 38,1 milliards de FCFA.

Cette très bonne performance est imputable principalement aux recettes pétrolières, douanières et forestières.

Parmi les recettes budgétaires, le ministre du Budget s'est appesanti sur les recettes pétrolières et forestières. Les premières ont été recouvrées en 2021 à hauteur de **1051 milliards 142 millions FCFA** contre une prévision de **951 milliards 86 millions FCFA**, soit un taux de recouvrement de 110,52%. Comparativement à l'année 2020, les recettes pétrolières recouvrées en 2021 sont supérieures de 61,42%. Prévue pour la somme de **5 milliards FCFA**, la redevance forestière a été recouvrée à hauteur de **10 milliards 100 millions FCFA**, soit un taux de recouvrement de 202% contre 189,67% en 2020.

Globalement prévues à **1522,515 milliards de FCFA**, les dépenses budgétaires ont été ordonnancées à hauteur de 1631,887 milliards de FCFA, soit une exécution à 107,2%, liés aux charges financières de la dette, aux dépenses de biens et services, et aux autres charges (encore appelées charges communes). Le ministre Ngatsé a décliné le détail des dépenses ainsi totalisées.

Au 31 décembre 2021, les dépenses d'investissement prévues pour **271 milliards 625 millions de FCFA**, ont été ordonnancées pour **252 milliards 614 millions de FCFA**, soit un taux d'exécution de 93%, contre 69,82% en 2020. Ces dépenses ont été payées à hauteur de **215 milliards 204 millions FCFA**, générant ainsi des restes à payer de **37 milliards 410 millions de FCFA**.

Enfin, le résultat global du budget général de l'Etat exercice 2021 a donné les résultats suivants :

## Recettes

1 732 932 758 937

## Dépenses

1 631 787 648 566

## Résultat global d'exécution (Excédent)

101 145 110 371

Soit un résultat global d'exécution excédentaire de **101 045 110 371 de FCFA**, contre un excédent global prévisionnel de **149 milliards 120 millions FCFA**. Le gouvernement a pris note de la déclaration de conformité de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, laquelle a émis un certain nombre d'encouragements et de recommandations pour améliorer la performance budgétaire.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le **projet de loi de règlement, exercice 2021**. Il sera transmis au parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, le ministre Ngatsé a soumis à l'examen et approbation des membres du Conseil des ministres le projet de loi de finances pour l'année 2023. Il s'inscrit dans le contexte d'une nouvelle législature qui a succédé à celle dont le mandat s'est achevé au mois d'août dernier et du remaniement de l'équipe gouvernementale. A ces termes de référence, il convient d'ajouter les termes de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que la mise en œuvre du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale (PREF-Cémac).

Elaboré dans un contexte d'incertitude, le projet de loi de finances poursuit un objectif de consolidation de la croissance économique par l'investissement productif, sans remettre en cause les dépenses sociales, avec pour finalité une économie forte, diversifiée et plus résiliente.

La base programmatique de la loi de finances 2023 est :

la mise en œuvre du projet de société du président de la République, chef de l'Etat, intitulé « Ensemble poursuivons la marche », sur la base duquel est construit le programme d'action du gouvernement présenté par monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, lors de son entrée en fonction ; l'exécution du PND 2022-2026, en vue de préparer les conditions de la relance économique ; le renforcement de la résilience du pays aux chocs exogènes à travers la diversification de notre économie. le rétablissement des équilibres macroéconomiques : de ce fait, nous devons, d'une part, poursuivre les réformes structurelles engagées depuis quelques années dans le cadre du programme de réforme économique et financières de la Cémac (PREF Cémac), qui visent à améliorer la qualité de la dépense et une meilleure mobilisation des ressources internes hors pétrole, et, d'autre part continuer à appliquer le programme de la facilité élargie de crédit, signé en janvier 2022 avec les Partenaires techniques et financiers, pour bénéficier de meilleurs conditions de financement de l'impasse budgétaire.

Le projet de loi de finances est basé sur les hypothèses suivantes. Selon le FMI, la croissance économique mondiale, après un rebond de 6,1% en 2021, fléchirait de 3,2% en 2022 à 2,9% en 2023. **Les pays avancés** veraient leur activité fléchir à 1,4% en 2023 contre 2,5% en 2022, du fait notamment du conflit entre l'Ukraine et la Russie. La zone euro connaîtrait une faible croissance, évaluée à 1,2% contre 2,6% en 2022, du fait du renchérissement des prix du pétrole, du gaz et du blé ; les Etats-Unis devraient connaître un fléchissement, essentiellement dû à la résurgence de la pandémie de covid-19 ainsi qu'à des déséquilibres commerciaux ; **les pays**

**émergents ou en développement** connaîtraient une croissance de 3,9% contre 3,6% en 2022 ; la croissance du PIB de la Chine passerait de 3,3% en 2022 à 4,9% en 2023.

**En Afrique subsaharienne**, la croissance devrait fléchir, pour ressortir à 3,8% en 2022 et à 4,0% en 2023, contre 4,5% en 2021.

**Concernant la zone Cémac**, il est projeté une progression de la croissance économique de 3,9% en 2022 et de 3,3% en 2023 après 1,4% en 2021. Cette croissance serait portée principalement par un rebond de l'activité économique dans les secteurs pétroliers et non pétroliers, en dépit de l'augmentation des prix des produits alimentaires.

**Au plan national**, le cadrage macroéconomique et budgétaire retenu pour l'élaboration du projet de loi de finances pour 2023 est le suivant : une reprise attendue de l'activité économique, portée essentiellement par la hausse significative des prix du brut et la bonne tenue des secteurs agricole et forestier. La croissance économique s'établira progressivement à 2,6 en 2022 et 6,0% en 2023, contre -1,5% en 2021. Du côté de l'offre, cette croissance serait portée par les secteurs pétroliers (8,9%) et hors pétrole (4,3%).

L'évolution du PIB pétrolier a été élaborée à partir d'une **hypothèse de production de 109 millions de barils**, d'un taux de change d'un dollar pour **575 francs CFA**, d'un prix du baril fixé à **85 dollars** et une part normative Etat de 34% ;

La croissance du secteur hors pétrole en 2023 sera portée, entre autres, par la redynamisation de l'agriculture et la sylviculture, la bonne tenue de la branche transport et télécommunication ainsi que des activités commerciales et hôtelières.

Du côté de la demande, la croissance économique sera soutenue par les investissements du secteur pétrolier et une mise en œuvre plus optimale des investissements publics.

L'inflation se situera respectivement à 3,8% en 2022 et 3,9% en 2023, au-dessus du seuil de 3% fixé au niveau de la Cémac, contre 2,0% en 2021.

Le projet de loi de finances, exercice 2023, prévoit en recettes 2 885,1 milliards de FCFA et en dépenses 2 246,105 milliards de FCFA, contre respectivement 2 825,1 milliards de FCFA et 2 050,8 milliards de FCFA en prévision du budget de l'Etat réajusté de l'exercice 2022, soit une variation à la hausse de 2,1% en recettes et 9,5% en dépenses.

Les principaux agrégats en matière des recettes

L'augmentation globale des recettes de 2,1% sera portée par une meilleure mobilisation des ressources intérieures. En effet, les recettes fiscales et douanières augmenteront de 11,2%, alors que les recettes pétrolières baisseront de -2,7%.

**Par nature, les recettes se répartissent ainsi qu'il suit :**

**les recettes fiscales sont prévues à 794,0 milliards de FCFA** en 2023 contre 714,2 milliards de FCFA en 2022, soit une augmentation de 11,2%. Elles sont constituées des : impôts et taxes intérieurs, prévues à 636,0 milliards de FCFA en 2023, contre 583,6 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 9,0%, droits et taxes de douane prévues à 158,0 milliards de FCFA en 2023, contre 130,6 milliards de FCFA en 2022, correspondant à une augmentation de 21,0%. les dons, legs et fonds de concours sont projetés à 64,0 milliards de FCFA en 2023 contre 37,0 milliards de FCFA en 2022, soit une augmentation de 73,0% ; les cotisations sociales sont évaluées à 79,0 milliards de FCFA contre 73,8 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 7,1% ; les autres recettes sont projetées à 1948,1 milliards de FCFA en 2023, contre 2 000,1 milliards de FCFA en 2022, correspondant à une baisse de 2,6%. Elles comprennent : les recettes pétrolières, prévues à 1 898,4 milliards de FCFA en 2023 contre 1 951,7 milliards en 2022, soit une baisse de 2,7%, la redevance forestière, projetée à 10,0 milliards de FCFA en 2023 contre 8,0 milliards en 2022, soit une hausse de 25,0% ; la redevance minière est établie à 0,5 milliard de FCFA ; les droits et frais administratifs sont prévus à 25,0 milliards de FCFA en 2023 contre 20,0 milliards en 2022, soit une hausse de 25,0% ; les amendes et condamnations pécuniaires sont stables à 4,0 milliards ; les dividendes sont prévus à 10,0 milliards de FCFA en 2023 contre 15,0 milliards en 2022, soit une baisse de 33,3% ; les intérêts des prêts sont prévus à 0,2 milliard de FCFA en 2023. b. Les agrégats en matière des dépenses

**Les dépenses se résument de la manière suivante :**

Les charges financières de la dette sont prévues à 224,0 milliards de FCFA en 2023 contre 277,8 milliards de FCFA en 2022, correspondant à une baisse de 19,4% ; Les dépenses de personnel sont projetées à 406,0 milliards de FCFA en 2023 contre 379,0 milliards de FCFA en 2022, soit un léger accroissement de 7,1% ; Les biens et services sont prévus à 219,0 milliards de FCFA en 2023 contre 187,0 milliards de FCFA en 2022, correspondant à une hausse de 17,1% ; Les dépenses de transferts sont prévues à 641,0 milliards de FCFA en 2023 contre 674,7 milliards FCFA en 2022, correspondant à une progression négative de 5% ; Les dépenses

d'investissement sont prévues à 543,0 milliards de FCFA en 2023 contre 334,5 milliards de FCFA en 2022 soit une hausse de 62,3% ; Les autres dépenses sont projetées à 75,0 milliards de FCFA en 2023 contre 64,9 milliards de FCFA en 2022, soit une progression de 15,6% ; Les dépenses des budgets annexes sont restées fixes à 6,8 milliards de FCFA ; Les dépenses des comptes spéciaux du trésor sont prévues à 131,3 milliards de FCFA en 2023 contre 126,1 milliards de FCFA en 2022, correspondant à une progression de 4,2%.

La couverture des dépenses par les recettes budgétaires fait apparaître un excédent budgétaire de 639,0 milliards de FCFA en 2023 contre 774,3 milliards de FCFA dans la loi de finances réajustée de 2022.

**c. Le financement**

En 2023, les ressources de trésorerie baissent de 82,0 milliards de FCFA pour se situer à 168,0 milliards de FCFA contre 250,0 milliards de FCFA dans le budget réajusté 2022, soit une diminution de 32,8%.

Elles sont constituées principalement des produits des emprunts à court, moyen et long terme.

De même, les charges de trésorerie sont projetées en 2023 à 1 208,0 milliards de FCFA contre 1 431,9 milliards de FCFA en 2022, soit une diminution de 224,0 milliards de FCFA en 2023, correspondant à une baisse de 15,6%.

**Elles se composent comme suit:**

le remboursement des emprunts extérieurs est projeté à 536,1 milliards de FCFA en 2023 contre 726,4 milliards de FCFA en 2022, soit une baisse de 26,2% ; la provision, réserves potentielles et divers, prévue en 2023 à 200,0 milliards de FCFA contre 288,6 milliards de FCFA dans la loi de finances rectificative 2022, soit une diminution de 30,7% ; le complément retraite et la situation du 4 mars en 2023 gardent les mêmes niveaux de 2022, respectivement de 96,0 milliards de FCFA et 8 milliards de FCFA ; le remboursement de la dette intérieure est projeté à 367,8 milliards de FCFA contre 312,9 milliards de FCFA 2022, soit un accroissement de 54,9 milliards de FCFA, correspondant à une augmentation de 17,6%.

L'excédent budgétaire est absorbé par le gap de trésorerie qui s'élève à -1 039,9 milliards de FCFA. Il résulte un gap de financement de -400,9 milliards de FCFA.

**Le bouclage de ce besoin de financement résiduel, devra s'appuyer :**

**Sur un recours à des appuis extérieurs :**

recevoir des appuis budgétaires prévus dans le programme de facilité élargie de crédit et dans la mesure où les revues sont satisfaisantes avec le FMI et la Banque mondiale et accessoirement avec la Banque africaine de développement ; le recours à d'autres financements des partenaires techniques et financiers, à des conditions concessionnelles ; le recours au marché financier sous-régional.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi de finances pour l'année 2023. Il sera transmis au parlement pour examen et adoption.

Enfin, le Conseil des ministres a évoqué deux questions relevant de la nécessaire restauration de l'autorité de l'Etat.

Après avoir investi des sommes importantes pour l'érection du complexe sportif et olympique et de la cité de la culture de Kintélé, dans le département du Pool, les pouvoirs publics se heurtent depuis quelque temps et malheureusement à l'occupation anarchique de certaines emprises de ce site. Ces actes inciviques, notamment perpétrés sur le flanc des collines et montagnes qui surplombent le site, mettent en danger son intégrité. De même, l'occupation anarchique du site du massif forestier d'eucalyptus de Hinda et Diosso, dans les départements du Kouilou et de Pointe Noire, met en échec une exploitation rationnelle de ce site de reboisement classé. Face à ces deux situations, le Conseil des ministres a décidé ce jour qu'il soit procédé, sans délai, au déguerpissement des occupants sans droits ni titres. Pour ce faire, il a été confié aux ministres d'Etat Mabilia et Bouya ainsi qu'au ministre Mboulou, pour le site de Kintélé, au ministre d'Etat Mabilia, au ministre Mboulou et à la ministre Matondo pour le site de Hinda-Diosso, le soin de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision du Conseil des ministres.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 15h00.

**Fait à Brazzaville, le 7 octobre 2022**

**Le ministre de la Communication et des Médias,  
porte-parole du gouvernement,  
Thierry Lézin Mougalla**

## RENTRÉE SCOLAIRE

# Les élèves d'Ignié accompagnés

Le député de la circonscription électorale unique d'Ignié, dans le département du Pool, Ernest Vianney Enko Mbalawa, a offert le 7 octobre des fournitures scolaires aux élèves des écoles primaires situées sur l'axe goudronné.

D'Ignié communauté urbaine à Nkouo en passant par Mingali Bambou, Mbamba, Imbimi et Massa, le député a remis, entre autres, des cahiers, stylos, crayons, ardoises et rames de papier aux apprenants et aux responsables des établissements scolaires. Les élèves de l'école primaire d'Ignié ont été les premiers à recevoir ce don en présence du sous-préfet, Armand Tsono.

« Nous sommes tellement comblés de joie parce que c'est presque pour la première fois que nous recevons une personnalité dans notre établissement pour offrir des kits scolaires aux enfants. Nous avons au moins deux mille élèves répartis en deux vagues, c'est la première semaine de la rentrée, nous servirons les premiers arrivés », a expliqué le directeur de l'école primaire d'Ignié

B, Laurent Wilfrid Wimbio. Le même sentiment a animé la directrice de l'école primaire Mingali Bambou, Pharaïse Essami Pourou, qui a positivement apprécié le geste du nouveau député d'Ignié en faveur d'une population qui éprouve de sérieuses difficultés pour préparer la rentrée scolaire des enfants à temps. « Je remercie le député parce que jusqu'alors les enfants n'ont pas

encore commencé l'école faute de moyens. C'est une manière pour lui d'aider les parents de la zone. J'ai reçu ce matin 78 élèves, c'est encore un début parce que les parents disent que les enfants n'ont pas encore des kits scolaires. Je suis persuadée que la semaine prochaine les enfants pourront bien débuter avec les cours », a-t-elle assuré.

A l'école primaire de Massa, construite depuis 1951, la visite du député Mbalawa a marqué plus d'un. « C'est pour la première fois que nous recevons une autorité pour nous faire des dons. C'est un geste très important puisqu'il s'agit du premier depuis la création de cette école. La rentrée scolaire a effectivement commencé le 3 octobre, mais timidement. A travers ce don, je pense que tout le monde viendra désormais à l'école », a laissé entendre son directeur, Albert Panzi.

Le député, qui a également remis des kits scolaires à l'école primaire des nouveaux villages agricoles de Nkouo, s'est adressé aux enfants en ces termes : « Vous êtes l'avenir de demain d'Ignié, pour ne pas dire Nkouo, qui compte sur vous. Il faut bien suivre et étudier les leçons. L'année prochaine, lorsque je revien-

drai pour l'émulation, il faut qu'on me dise que vous avez fait 100%. Bonne rentrée scolaire », a déclaré le donateur devant les élèves de l'école primaire Nkouo pacifique.

Selon Ernest Vianney Enko Mbalawa, cette action vise à soulager les parents en cette période si difficile de la rentrée scolaire. Elle s'inscrit également dans le cadre des orientations du Parti congolais du travail (PCT). « Après la victoire écrasante du PCT, nous avons été reçus par le secrétaire général, Pierre Moussa, non seulement pour nous féliciter mais aussi pour nous donner quelques orientations dont le rapprochement envers la population. Vous êtes sans ignorer que les enfants ont renoué avec le chemin de l'école depuis le 3 octobre, et en ma qualité de député de cette circonscription électorale, je ne pouvais pas rester indifférent, c'est dans cette optique que nous nous sommes organisés pour venir remettre quelques kits à ces élèves », a-t-il conclu, précisant qu'il a mené, le 2 octobre, l'opération de désinfection des différentes écoles de la sous-préfecture d'Ignié.

**Parfait Wilfried Douniama**



Le député et le sous-préfet d'Ignié remettant des kits à un échantillon d'élèves/Adiac

## Des fournitures scolaires offertes à Kinsoundi

Accompagné de son suppléant Ulrich Koléla et de la présidente du Groupe de réflexions et d'actions pour un Congo émergent, Bélinda Ayessa, le député Claude Ayessa de la quatrième circonscription de Makélékélé, à Brazzaville, a remis le 6 octobre des kits scolaires aux élèves des établissements de sa circonscription électorale.

Les kits scolaires offerts aux élèves et établissements scolaires de Makélékélé 4 étaient constitués de sacs, cahiers, boîtes mathématiques, matériaux didactiques... Le but étant d'encourager ces élèves à redoubler d'efforts et à bien travailler, entendu que la jeunesse est l'avenir de demain.

« Lorsque l'on pense à l'école, on pense à l'avenir et au développement du pays. Voilà pourquoi je suis venu faire ce don de kits scolaires. Car, nous savons tous que l'école est la mère des batailles. Si nous voulons avoir des cadres chevronnés demain, il nous faudra prendre en charge ces enfants et ces derniers doivent prendre au sérieux leurs études », a indiqué le député.

Même son de cloche pour Ulrich Koléla, le suppléant. « Tout ce que je peux vous dire, c'est d'être forts, parce



Le député Claude Ayessa offrant des kits scolaires aux élèves de Kinsoundi/Adiac

**« Lorsque l'on pense à l'école, on pense à l'avenir et au développement du pays. Voilà pourquoi je suis venu faire ce don de kits scolaires. Car, nous savons tous que l'école est la mère des batailles. Si nous voulons avoir des cadres chevronnés demain, il nous faudra prendre en charge ces enfants et ces derniers doivent prendre au sérieux leurs études »**

que sans les études vous ne pouvez être que nuls », a-t-il conseillé.

Au nom de tous les élèves de Kinsoundi, circonscription électorale du député Claude Ayessa, Emmanuelle Nkounkou, élève du Collège d'enseignement général (CEG) de ladite circonscription, a remercié le député Claude Ayessa. « Papa honorable, vous avez eu raison de penser à nous. Ne dit-on pas que nous sommes l'avenir de demain ? Au nom de tous les élèves du CEG de Kinsoundi, nous vous disons grand merci », a-t-il déclaré.

Pour tous les responsables des différents établissements scolaires de cette circonscription électorale, ce genre d'initiatives devrait être pérennisé afin de permettre aux enfants d'apprendre dans de bonnes conditions.

**Bruno Okokana**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le groupe Bolloré participe au fonds de solidarité de l'Ucac-Icam

Les filiales du Groupe Bolloré, dont Congo Terminal, ont conclu avec l'Institut Ucac-Icam, basé au Congo et au Cameroun, un accord visant l'accompagnement des étudiants congolais issus des familles défavorisées.

L'accord prévoit la participation du Groupe Bolloré composé de Bolloré Transport & Logistics, GVA Congo, Congo Terminal, Canal Olympia et les Terminaux du Bassin du Congo au fonds de solidarité de l'institut en vue de prendre en charge une partie des frais académiques des étudiants majors au titre de l'année académique 2022-2023.

D'un montant de quatre millions de francs CFA, l'accord a été signé à Pointe-Noire en marge du Marathon day, une course solidaire du Groupe Bolloré lancée à l'initiative de son président directeur général, Cyrille Bolloré.

« Notre participation au fonds de solidarité de l'institut Ucac-Icam traduit une valeur qui nous habite depuis 200 ans, à savoir redonner une part de ce que nous avons eu la chance de recevoir », a indiqué Christophe Pujalte, directeur régional de Bolloré Transport & Logistics Congo-République démocratique



La signature de l'accord entre Christophe Pujalte et Martial Adiang/DR

du Congo, heureux d'accompagner ces étudiants dans la réussite de leur cursus. Pour le directeur de l'institut

Ucac-Icam, Martial Adiang, la participation cette année des filiales congolaises du Groupe Bolloré au fonds de

solidarité est un soulagement car, a-t-il précisé, beaucoup d'étudiants majors peinent à terminer leurs études faute

**« Notre participation au fonds de solidarité de l'institut Ucac-Icam traduit une valeur qui nous habite depuis 200 ans, à savoir redonner une part de ce que nous avons eu la chance de recevoir »,**

de financement. L'institut Ucac-Icam forme des ingénieurs et des techniciens supérieurs sur les campus de Pointe-Noire, au Congo, et de Douala, au Cameroun. Il offre également des formations généralistes pour les hommes et les femmes au service des entreprises.

S'agissant du Groupe Bolloré présent au Congo dans le transport et la logistique, la communication et le divertissement, il participe à la transition énergétique grâce à ses solutions d'alimentation à base de l'énergie solaire.

Avec plus de 1 500 collaborateurs congolais à travers ses agences de Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie, le Groupe Bolloré s'investit dans l'amélioration de leurs compétences et participe activement au développement socio-économique du pays au moyen d'actions de responsabilité sociétale dans les secteurs de l'éducation, l'environnement et la réinsertion sociale.

Guy-Gervais Kitina

## JUSTICE

## Le procureur de la République s'imprègne des conditions de détention



Le procureur de la République visitant les commissariats/DR

« La descente a pour objectif d'évaluer le travail des officiers de police judiciaire dans le traitement et la conduite des enquêtes ; vérifier les conditions de détention et savoir si les délais de garde à vue sont respectés, conformément à la loi », a fait savoir le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Ngakala-Oko. Des propos tenus lors de sa visite de travail dans les commissariats de la zone sud de la capitale faisant partie du commissariat central du Djoué.

Dans un futur proche, le procureur de la République poursuivra ses visites dans les commissariats de la zone nord de Brazzaville. Une manière de se faire une idée exacte du fonctionnement de l'ensemble des cinq commissariats centraux que compte la capitale. Les imperfections constatées seront corrigées, selon le procureur André Ngakala-Oko.

Rominique Makaya

## UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

## Le budget 2023 adopté à dix milliards six cents millions FCFA

Un montant de dix milliards six cents millions de francs CFA pour le budget 2023 a été adopté, le 7 octobre dans la commune de Kintélé, par le comité de direction de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) présidé par le Pr Théophile Obenga.

Le budget 2023 de l'UDSN prend en compte les actions prévues en 2022, les actions et activités pour l'année prochaine, notamment 10 milliards pour les subventions attendues de l'Etat, 139 millions pour les recettes propres, 600 millions pour les fonds à rechercher auprès des partenaires, plus de 3 milliards pour les charges en personnel et autres.

Le comité de direction de l'UDSN a aussi adopté le règlement intérieur de la Faculté des sciences appliquées et celui de l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et de l'aménagement.

S'agissant de l'évaluation des activités, le comité a pris acte de l'évaluation faite sur le programme d'activité du deuxième trimestre 2020-2021. Par contre, pour l'évaluation du premier semestre du programme d'activités 2021-2022, le comité ayant marqué son approbation sur ce programme en a pris acte.

La coopération universitaire est l'une des priorités pour l'UDSN. Elle permet à l'université et à ses partenaires de s'enrichir mutuellement dans leurs enseignements et recherches. Ainsi donc, les membres du comité de direction ont pris acte des accords de coopération existants et encouragé l'équipe dirigeante de l'UDSN à renforcer davantage cette coopération en vue de rechercher les ressources additionnelles. Ils ont aussi adopté le rapport financier sur l'exécution du budget exercice 2021, le calendrier universitaire 2022-2023 et le programme d'activités 2022-2023. En outre, ils ont pris acte et félicité l'équipe dirigeante pour le travail abattu depuis deux ans avec un personnel réduit et ont ensuite donné mandat au président d'exécuter la délibération relative au recrutement des personnels enseignants et Atos. Enfin, les membres du comité de direction ont suivi plusieurs in-

formations sur l'inauguration du Centre africain de recherche en intelligence artificielle sous financement de la Commission économie des Nations unies pour l'Afrique, sur les actions menées auprès des missions diplomatiques et institutions internationales, sur le master avec l'appui de l'Unesco, ainsi que sur l'évaluation des délibérations du Comité de direction du 28 octobre 2021 et de l'exécution des délibérations du Comité de direction du 22 octobre 2021.

« Nous sommes très heureux et satisfaits, car l'UDSN étend sa coopération de l'Amérique latine jusqu'à l'Asie. Il faut poursuivre ces efforts, parce le Congo veut faire de cette université un pôle d'excellence et de modernité pour propulser notre pays », a expliqué le Pr Théophile Obenga, se réjouissant également de la compétence de l'équipe dirigeante de l'UDSN.

Fortuné Ibara

## CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE

Vivez une rentrée scolaire en toute sérénité.

Bénéficiez jusqu'à  
4 000 000 F CFA  
de crédit et assurez  
la scolarité de vos enfants



Suivez-nous sur :



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



**BGFI**Bank  
Votre partenaire pour l'avenir

### NÉCROLOGIE



Bertrand Awassi, Adelard Awassi, Natacha Awassi, Mme Apele née Awassi Sonia, Mme Backenga née Awassi Diane, Mme Coelho née Awassi Anaëlle, portent à la connaissance des parents, amis et connaissances, la disparition de leur père Jean Habib Awassi, magistrat à la retraite survenue le jeudi 29 septembre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°41 avenue Nelson Mandela au Centre-ville de Brazzaville. L'inhumation a lieu le mardi 11 octobre 2022 au cimetière du Centre-ville.

### IN MEMORIAM

8 octobre 1997- 8 octobre 2022, jour pour jour que cela fait 25 ans depuis qu'il était arraché à notre affection notre père et grand-père, le nommé Gamokouba Gassongo Henri.

En pensant à lui, nous clamons ce vers de Birago Diop :

« Souffle des ancêtres morts,  
Qui ne sont pas partis,  
Qui ne sont pas sous terre,  
Qui ne sont pas morts,  
Ceux qui sont morts ne sont jamais partis... »

En ce jour de triste anniversaire de sa disparition, nous enfants et petits enfants lui rendons hommage en ayant une pensée pieuse pour sa mémoire, et invitons tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir à nous en pensées et prière. A cette occasion, des messes ont été demandées pour le repos de son âme durant tout le mois d'octobre, à compter du 08 à l'église Sainte Marie de Ouenzé.

Papa nous gardons de toi un souvenir vivant et merveilleux, merci pour l'amour que tu avais pour nous !



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances la disparition de leur père, oncle et frère, Roger Prince Ngwizhon Mobiloy, survenue le 8 octobre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°517 rue Mvouti à Ouenzé (rfce : commune de Ouenzé).

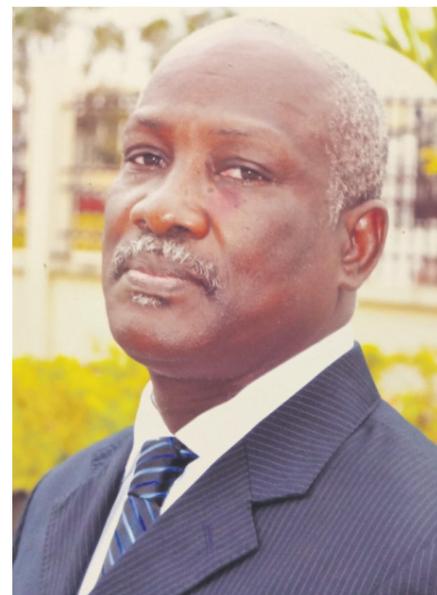
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La mort est certaine mais l'heure de la mort est incertaine.

09 octobre 2021- 09 octobre 2022, voici déjà une année que la mort nous arrachait notre père, époux et grand-père Ongouya Florian Faustin.

En ce jour marquant l'an 1 de ton départ inopiné, la blessure reste encore béante et le vide encore grandement ressenti. Tout en sachant que la mort est le dénominateur commun de chaque vie sur terre, nous sommes grandement reconnaissants de ton affection, ta rigueur et ta bonhomie envers nous. Tu n'as pas vécu pour rien et ta présence reste encore bien marquée dans nos cœurs.

Famille Ongouya



## DIASPORA

# Rencontre à Paris entre le Conseil national de sécurité et « Les combattants »

Souhaitée par le collectif « Les combattants », une rencontre citoyenne s'est tenue à l'ambassade du Congo en France, au lendemain de l'agression à Paris d'un des membres de la délégation d'une mission du Conseil supérieur de la liberté de communication du Congo.

Pure coïncidence ou hasard du calendrier ? Quelques jours seulement après l'agression d'une personnalité congolaise en mission en France, à l'initiative exprimée par écrit de la part d'une frange de la diaspora congolaise en France dite « Les combattants », il s'est tenu, le 6 octobre, une rencontre citoyenne sous la présidence de Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité, en présence du chargé d'affaires Jean Félix Mokiemo.

Dans son propos, le secrétaire général du Conseil national de sécurité a souligné le triple caractère que revêtait cette réunion, à savoir « l'amour partagé pour le pays ; l'opportunité pour renforcer la fraternité et le vivre-ensemble et l'ouverture d'une nouvelle ère entre les gouvernants et les Congolais résidant



La photo de groupe à l'issue de la rencontre citoyenne du 6 octobre 2022, à l'ambassade du Congo en France./Yhan Akomo

en France, dans le cadre d'une République unie, fraternelle et solidaire ».

Selon le président du collectif des combattants, Rostel Bakwa, c'était l'occasion de

remercier les autorités de la République pour leur écoute, en soulignant que ce jour marquera le début d'un processus de normalisation des relations entre les autorités

et la diaspora congolaise aux nombreuses attentes. Il a confié que ce processus, qui n'est pas exclusif à la France, s'étendra aux autres pays dans le monde.

Le porte-parole du collectif a également indiqué: « *Tout ce que nous avons posé comme acte, nous l'avons fait non seulement pour nous faire entendre, mais aussi pour le bien de la nation, et que ces actions n'étaient nullement dirigées contre une personne mais étaient plutôt l'expression d'un désir d'apport à l'enrichissement de la culture démocratique et du bien-être de la nation. Pour toutes ces raisons, le Congo saura nous pardonner* ».

À l'issue de cette rencontre, le collectif a pris l'engagement, consigné dans une déclaration solennelle paraphée par les deux parties, de travailler désormais de concert avec les autorités congolaises, dans le sens de l'apaisement, en promouvant le dialogue et l'intérêt général.

Marie Alfred Ngoma



**ORCHESTRE  
BANTOUS  
DE LA CAPITALE**

**BAKOLO MBOKA**

**En concert à la DETENTE**

**Ce samedi 15 Octobre 2022  
de 18h à 23h**

PA.F 5.000 XAF





## CRIMES COMMIS EN RDC

## L'Ecidé interpelle la conscience collective pour l'exhumation du rapport Mapping de l'ONU

La coordination du parti politique Engagement pour la citoyenneté et la démocratie (Ecidé) a organisé, le 2 octobre dernier dans la commune de Selembao, à Kinshasa, une grande matinée citoyenne et d'éveil de conscience en mémoire des victimes des massacres commis en République démocratique du Congo (RDC), entre 1993 à 2003.

Lors de cette activité, il a été noté que le rapport Mapping, publié le 1er octobre 2010 par les Nations unies, peint un tableau sombre des graves violations des droits humains et du droit international humanitaire qu'a subies la RDC durant cette période.

Le parti de Martin Fayulu estime que le souvenir est capital car il donne le sens aux valeurs de la République et ainsi l'espoir que l'histoire ne se répète pas car, comme l'avait dit W. Churchill, « un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre ».

Le coordonnateur de l'Ecidé/Selembao, Michael Ikona, a souligné lors de la rencontre: « Si le devoir de mémoire est de témoigner et de garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé, il est alors vrai, comme le disait Elie Wiesel, que le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli ».

Ce responsable communal de l'Ecidé, une formation politique de l'opposition congo-

laise, a indiqué que cette activité se classait dans la cadre d'une obligation morale pour lui, en tant qu'architecte d'une humanité meilleure. « Nous agissons avec force et détermination pour que des crimes odieux ou innombrables ne se reproduisent plus dans notre pays. Vivre avec ces souvenirs à l'esprit nous aide à les éviter », a-t-il dit.

Parmi ceux qui ont participé à la matinée d'éveil de conscience, il y a eu le secrétaire général de l'Ecidé, le Pr Devos Kitoko, et certains autres cadres de ce parti dont Simon Diakubikua.

Le coordonnateur de l'Ecidé/Selembao, Michael Ikona, a saisi cette opportunité pour exprimer son ras-le-bol face au silence de la communauté internationale sur ces massacres ainsi que toutes ces violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui continuent à se commettre en RDC. Il dit réfléchir en même temps pour associer un plus grand nombre de Congolais à la prochaine commémoration de ce rapport



Michael Ikona, lors de la matinée citoyenne d'éveil

Mapping du 1er octobre 2010. Il s'agit, pour lui, de les inciter à s'approprier ce document, à vivre et à écouter les cris des victimes. « Nous devons exhumer le rapport Mapping, car il représente le document fondateur de la lutte contre l'impunité en RDC », est-il convaincu.

Michael Ikona en appelle ainsi à « l'établissement d'un tri-

bunal international pour la RDC afin d'éviter que ce document précieux ne moisisse dans le tiroir des Nations unies ». Pour lui, en somme, « la justice doit être rendue pour les victimes des crimes commis en RDC ». Il espère que ce cri soit entendu par les décideurs mondiaux pour que les victimes congolaises de ces

crimes trouvent réparation. « L'établissement d'un tribunal international leur permettra de bénéficier d'un procès juste et équitable dont la sentence et la peine, comme le disait Sandrine Lefranc, seront nimbées de noblesse de leur capacité de soulager les victimes », a-t-il souligné.

Lucien Dianzenza

## DOTATION

## Des ambulances remises aux divisions provinciales de la santé

Dans le cadre du renforcement du projet de résilience post-Ebola et de l'amélioration de l'offre des services et soins de santé de base à la population affectée dans les provinces du pays, le gouvernement central a doté les différentes divisions provinciales d'ambulances.

Dix ambulances au total ont été remises aux divisions provinciales de la santé, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment au ministère de la Santé, à Kinshasa. Les provinces bénéficiaires sont celles de la Mongala, de l'Equateur, de Mai-Ndombe, de la Tshuapa, du Sud-Ubangi et de l'Ituri. Financée par la Banque mondiale à travers l'unité de gestion du Programme de développement du système santé, cette dotation s'inscrit dans le cadre du projet multisectoriel post-Ebola.

Pour la circonstance, le ministre Jean-Jacques Mbungani a salué les efforts du gouvernement et ses partenaires dans l'appui au système de santé dans le milieu rural.

« Nous avons l'honneur de procéder ce jour à la remise de dix ambulances pour les provinces de la République.



Des ambulances remises aux divisions provinciales de la santé

Via le programme d'appui de la Banque mondiale en République démocratique du Congo (RDC), en lien avec le ministère de la Santé à travers son Programme de développement du système de santé, nous venons de doter deux ambulances pour la province de l'Equateur; deux pour le Sud-Ubangi, deux pour la Mongala, deux pour la Tshuapa et deux autres pour le Mai-Ndombe », a précisé le ministre Jean-Jacques

Mbungani.

Il a également remis des ambulances en appui aux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, grâce cette fois-ci au financement de l'Union européenne.

« C'est un moment important parce qu'aujourd'hui, grâce à l'effort du gouvernement avec l'appui des partenaires, nous avons doté plusieurs provinces du pays en engins roulants, hospitaliers pour pouvoir aider

la population, aider les malades dans les différentes provinces », a-t-il déclaré.

Il faut noter qu' à titre symbolique, le ministre Jean-Jacques Mbungani a remis les clés de toutes ces ambulances au secrétaire général à la Santé par intérim, chargé de les acheminer jusqu'à leur destination finale. Toutefois, l'autorité politico-sanitaire a appelé les bénéficiaires à en faire bon usage pour l'intérêt de toute la communauté. « Au nom de toute la province, nous tenons à remercier le chef de l'Etat pour les efforts de paix dans notre province qui est en état de siège. Nous vous remercions pour les efforts déployés afin que la population accède aussi à des soins de qualité et encore à la Couverture santé universelle que nous appliquons à travers les différents projets

grâce aux partenaires. Avec l'ambulance que nous venons de recevoir; nous vous rassurons que nous allons veiller à son utilisation pour les malades. Nous remercions les partenaires qui ont permis que nous bénéficions de cette ambulance », s'est réjoui le Dr Louis Tsulo, chef à la division provinciale de la santé Ituri. La remise de ces engins roulants s'est faite en présence de plusieurs partenaires techniques et financiers du ministère de la Santé, notamment l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale... ainsi que du vice-ministre des Affaires étrangères, du représentant du secrétaire général par intérim à la Santé publique, Hygiène et Prévention, et des chefs des divisions provinciales de Santé concernés.

Blandine Lusimana

## HUMEUR

## Et des rues abimées par des eaux usées...

Le phénomène qui tend à devenir une norme sociale est une vraie antivaleur qui ne fait plus mal à personne. C'est une épine qui s'enfonçe de plus belle dans le pied des gestionnaires de nos villes et avec eux des chefs de zone, de quartier et boc des arrondissements. Encore qu'avec la saison des pluies qui s'est déclenchée déjà, le risque est grand de voir certaines portions des rues, avenues et caniveaux, bref des périmètres des quartiers, se transformer en des mares d'eau nauséabondes qui rendent ces espaces impraticables.

Le souhait de nombreux habitants de nos villes serait de voir des autorités municipales prendre des mesures dissuasives, voire coercitives pour arrêter net cette « ignominieuse » pratique. Ces eaux ne sont pas que porteuses de plusieurs pathologies mais aussi des vrais facteurs de dégradation et de pollution de l'environnement. Elles sont déversées à longueur des journées dans les rues et même sur le bitume de certaines artères par des citoyens malintentionnés, sans être inquiétés. « Balabala ya l'Etat », répondent en vernaculaire ces malintentionnés qui pensent qu'ils n'ont de leçons à recevoir de personne, car la voie publique appartient à tout le monde.

Or, ce phénomène est un problème de santé publique car cette pratique se caractérise, entre autres, par le jet des eaux des sanitaires de fortune qui coulent dans les rues. Ces eaux souillées, mêlées à celles des pluies, abiment nuit et jour nos voies. Et les services d'hygiène générale sont comme qui dirait inexistantes et inefficaces ces dernières années. Pourtant, ils peuvent mettre en œuvre des stratagèmes qui leur sont propres, notamment la dissuasion et surtout des amendes pour arrêter net cet état de chose.

La destruction du bien public n'a jamais cessé d'être un sujet préoccupant pour le Haut-Commissariat à l'éducation morale et à l'instruction civique, mais des malintentionnés foulent aux pieds les conseils prodigués tout temps à travers des médias. Ce comportement blâmable soulève dans des quartiers un autre problème, celui du mauvais voisinage, occasionnant des querelles interminables entre des citoyens habitant dans les mêmes rues.

Agissons vite car ces eaux souillées non seulement détruisent l'environnement mais sont aussi porteuses de plusieurs maladies.

Affaire à suivre

Faustin Akono

## EXPOSITION SACO

## Des artistes plasticiens invités à soumettre leurs projets

L'appel est ouvert aux artistes plasticiens de toute nationalité, professionnels, autodidactes, sans restriction d'âge, d'éducation, d'expérience professionnelle, de métier ou tout autre facteur. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre pour déposer leur projet afin de participer au vernissage de l'exposition intitulée « Coup ».

L'exposition « Coup », organisée par la biennale Saco 1.1 d'art contemporain, est une initiative indépendante conçue par la Saco cultural corporation, créée dans la région nord du Chili d'Antofagasta, en Amérique latine. Chaque édition est dotée d'un accent particulier et de caractéristiques uniques.

La qualité des propositions, la viabilité et la pertinence sont des critères de sélection d'une évaluation. Les artistes sélectionnés participeront à une résidence de dix jours à l'Institut supérieur d'art latino-américain, pour la réalisation et l'installation de leurs œuvres. Un jury de cinq représentants renommés du monde de l'art contemporain de différents pays sélectionnera sept propositions en fonction de leur qualité, ainsi que de leur adéquation à l'espace d'intervention.

Les documents nécessaires

pour la demande : la photocopie de la page d'informations personnelles d'un passeport valide, avec une date d'expiration postérieure au 31 juillet 2023. Dans le cas où un visa chilien est requis, indiquez le temps d'attente entre sa demande et délivrance, ainsi que la liste des documents à présenter. Un portfolio de pas plus de dix œuvres récentes, maximum 3Mo en PDF. Avoir l'idée générale et description des travaux à installer sur la jetée historique d'Antofagasta, maximum 500 caractères incluant le titre et les espaces. Fournir des croquis de l'œuvre d'art (il peut s'agir de photographies de maquettes, de dessins, photomontages ou tout autre langage visuel, quel qu'il soit rendant compte clairement de l'idée à réaliser), maximum 3 Mo dans un seul PDF. Envoyer également des spécifications techniques des travaux, avec

la description des matériaux à utiliser et caractéristiques, exigences, détails de l'installation. La proposition doit être évaluée en dollars.

Les candidats sont libres d'inclure tout autre document pouvant contribuer à l'analyse de leur proposition, ne dépassant pas 3 Mo. Dans le cas des vidéos, il suffit d'inclure des liens.

Les candidatures doivent être faites via le formulaire en ligne sur [www.bienalsaco.com](http://www.bienalsaco.com).

Saco d'art contemporain est le plus grand évènement d'art contemporain dans toute la région du nord du Chili. Des artistes du monde entier y sont invités et réalisent des activités dans les différents lieux publics de la ville. Le projet Saco a pris la forme d'un festival, il y a de cela dix ans, il est désormais réalisé sous forme de biennale.

Rosalie Bindika

## JOURNÉE MONDIALE DE LA MER

## Les femmes du secteur maritime échangent sur la préservation de la sécurité de la vie en mer et la protection de l'environnement marin

Un focus a été organisé, le 30 septembre dernier, à l'auditorium du Port autonome de Pointe-Noire sur l'initiative de Women in maritime Africa (Wima) Congo, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la mer.

Mettre un accent sur les différentes actions entreprises par l'Organisation maritime internationale (OMI) pour promouvoir l'innovation inclusive, la recherche, le développement durable, les partenariats et les solutions inclusives technologiques dans les transports maritimes ont été les principaux objectifs de l'atelier tenu sur le thème « L'action de Wima Congo pour la promotion des nouvelles technologies au service de transports maritimes plus écologiques ». Des travaux qui ont permis aussi d'aborder la réflexion sur la participation des autres corps de métiers généralement exclus à la conception des nouveaux biens et services, dans le but de favoriser le développement durable des transports maritimes. En effet, la Journée mondiale de la mer est une tribune offerte aux 164 Etats membres de l'OMI ainsi qu'aux femmes Wima, membres de son réseau mondial des femmes du secteur maritime, pour aborder des réflexions



sur l'avenir du maritime.

« Plus qu'une simple réflexion, ce thème est une véritable contribution à la mise en œuvre du programme de développement durable des Nations-unies à l'horizon 2030 qui préconise, entre autres ? des actions en faveur du climat, de l'utilisation durable des mers, des océans et des ressources marines, de l'industrie, de l'innovation et de l'infrastructure », a dit Armelia Josline Itoua Ndaké, présidente de Wima Congo. « Cette tribune permet non seulement aux gens de mer et autres personnels maritimes de mettre en relief les défis auxquels le secteur est confronté mais aussi de sensibiliser le public à la protection des mers et des océans en vue de leur développement durable », a-t-elle ajouté.

Les différents échanges et réflexions

suscités ont permis d'accompagner l'OMI dans la vulgarisation de sa vision écologique en portant le discours auprès des jeunes générations, de sensibiliser les jeunes gens à s'engager dans un parcours académique, à faire des métiers du secteur maritime leurs choix de carrière en les éduquant sur les potentiels qu'ils cèdent.

Wima est une organisation à but non lucratif créée pour répondre à la problématique liée à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes, à leur accès aux métiers de mer, à l'épanouissement de la femme et pour servir de plateforme d'échanges et de cadre de formation.

Wima Congo est une branche de Wimafrica créée en 2002. Comme toutes les Wima, Wima Congo œuvre pour la promotion effective des femmes

dans le secteur maritime et portuaire avec détermination. Wima Congo travaille aujourd'hui avec non seulement les femmes professionnelles maritimes mais également avec des organisations communautaires des femmes tirant leur revenu de la mer.

« Cette journée est l'occasion pour la communauté maritime internationale de vulgariser les efforts consentis par les Etats membres pour préserver la sécurité de la vie en mer et la protection de l'environnement marin. J'invite, par conséquent, toutes les femmes maritimes congolaises à saisir la cloche et à jouer pleinement le rôle qui est le leur, c'est-à-dire celui de partie prenante dans la procédure de transition vers des transports maritimes plus écologiques », a conclu la présidente de Wima Congo.



MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 01/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/22 RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE ORGANISATION ET GESTION DU CHANGEMENT DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

### I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement du responsable organisation et gestion du changement au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

### II. Mission du responsable organisation et gestion du changement

Placé(e) sous l'autorité et supervision directe du coordonnateur du PATN, le mandat du responsable en Organisation et Gestion de Changement sera de soutenir le projet sur toutes les questions de gouvernance et mise en œuvre des réformes sur toutes les composantes d'un point de vue gestion et communication du changement au niveau institutionnel, organisationnel, des business process et procédures liés à la transformation numérique.

Il appuiera le renforcement du cadre réglementaire et politique général afin de promouvoir un secteur des télécommunications dynamique et la capacité institutionnelle des principales entités à mettre en œuvre la réglementation numérique et la gouvernance des services numériques mais aussi accompagnera les agents publics, les citoyens et les entreprises à l'adoption des compétences numériques et la préparation aux emplois du futur et à l'économie numérique en favorisant l'appui à la mise en œuvre d'un cadre favorable à une main-d'œuvre disposant de compétences numériques.

Le responsable en Organisation et Gestion doit être en mesure de guider et revoir des évaluations organisationnelles et de performance ou de renforcement des capacités au moment des conceptions et de la mise en œuvre des activités du projet.

Il ou elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet, et aura pour mission de :

- Coordonner et gérer une partie des activités clés liées à la Composante 1 du Projet, y compris la coordination et le suivi d'exécution des activités des consultants, fournisseurs et prestataires de services sélectionnés pour assurer leur implémentation efficace et en temps voulu, conformément aux procédures d'implémentation du projet et au plan d'achat ;
- Contrôler les progrès et les résultats par rapport aux objectifs opérationnels et financiers et en rendre compte au coordinateur ;
- Assurer la liaison avec les parties prenantes pour préparer/réviser les spécifications techniques et les conditions contractuelles pour les activités dont il aura la charge ;
- Examiner les documents techniques et les rapports d'avancement soumis par les consultants chargés des études de faisabilité technique relatives aux volets e-Gov, Télécoms et compétences numériques ;
- Examiner/analyser les politiques, stratégies et plans concernant le développement du e-Gov, des Télécoms et des compétences numériques existants et conseiller les changements et mesures d'accompagnement requis à leur sujet sur la base des meilleures pratiques internationales ;
- Aider le spécialiste de la passation de marchés, les parties prenantes et les bénéficiaires concernés à préparer/affiner/réviser les termes de référence techniques et les documents d'appel d'offres, ainsi que les sélections connexes pour les activités dont il aura la charge ;
- Réaliser des examens détaillés des spécifications techniques des contrats et des livrables pour la mise en œuvre des activités dont il aura la charge ;
- Assurer la coordination avec les experts intervenants du projet ;
- Veiller à ce que les sauvegardes environnementales et sociales soient respectées lors de l'exécution des activités dont il aura la charge ;
- Appuyer la mise à jour du manuel d'opérations du projet (POM) lorsque des modifications ou des compléments sont nécessaires ;
- Assurer la liaison et la coordination avec les agences gouvernementales (MPTEN, ARPCE, FASUCE, ANSSI, etc.) et les parties prenantes privées impliquées dans la mise en œuvre des activités dont il aura la charge, tel que délégué par le Coordinateur du Projet ;

- Participer aux réunions, séminaires, conférences et autres événements et programmes organisés par le gouvernement du Congo, la Banque mondiale, d'autres partenaires de développement et d'autres organisations en ce qui concerne les questions liées au programme et les projets financés par la Banque mondiale, tel que délégué par le coordinateur du projet.

- Signaler rapidement les problèmes/préoccupations/risques internes/externes afin de s'assurer que les questions sont traitées à temps pour ne pas affecter les calendriers ;
- Proposer les étapes ou mesures nécessaires pour surmonter tout retard critique dans la mise en œuvre du projet ;
- Assurer une communication et une consultation efficaces avec toutes les parties prenantes et faciliter la préparation des communiqués publics pour la mise en œuvre des projets d'e-gouvernement dans le cadre du projet ;
- Veiller à ce que toutes les activités du projet soient réalisées conformément aux obligations contractuelles.

### III. Profil du Consultant

Le (la) candidat(e) au poste de responsable organisation et gestion du changement doit être de nationalité congolaise et doit avoir le profil et les compétences minimales suivants :

Disposer d'au moins 8 ans d'expérience professionnelle globale ;

Avoir une expérience avérée dans la conduite du changement institutionnel et organisationnel, et gestion de la performance ; Avoir au moins 5 ans d'expérience avérée dans le soutien stratégique et de conseil pratique (sous forme d'assistance technique long-terme) en conduite et gestion du changement dans le cadre de mise en œuvre de politiques liées à la transformation digitale du secteur public suivant la méthode agile ;

Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration de matériel de formation et l'organisation de formations dans les domaines de la réforme de l'administration publique, du changement institutionnel et de la gestion des ressources humaines ;

Avoir une ou plusieurs formations spécialisées certifiées en gestion du changement et/ou en gestion des ressources humaines

Avoir des connaissances dans la mise en œuvre de plateformes numériques digitales, le développement de compétences numériques et la gestion d'infrastructure digitale ;

Avoir une expérience significative dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Européenne d'Investissement, USAID, Union Européenne, etc.) serait un atout majeur ;

Avoir une capacité à travailler efficacement au sein de plusieurs équipes interfonctionnelles afin d'élaborer les problèmes de manière proactive, de soutenir et d'engager les principales parties prenantes de manière agile et inclusive ;

Démontrer d'excellentes compétences interpersonnelles y compris la capacité de travailler de manière indépendante, de manière efficace au sein d'une équipe ou d'un groupe de travail en tant que membre de l'équipe ou leader, et avec les cadres supérieurs et les gestionnaires ;

Avoir une capacité avérée d'écouter et d'intégrer des idées provenant de divers points de vue, de créer des partenariats et de collaborer avec d'autres, de défendre et d'influencer, de résoudre les conflits de manière constructive ;

Démontrer un haut niveau de motivation, de confiance, d'intégrité et de responsabilité ;

Avoir une capacité avérée à préparer, présenter et discuter de manière claire et concise des recommandations à des niveaux supérieurs et à produire des éléments livrables tels que des mémoires, des recommandations, des documents relatifs aux exigences et des rapports d'état ;

Avoir une excellente maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office, progiciels de gestion intégrés, systèmes de gestion de bases de données, gestion électronique des documents, etc.) ;

Excellentes compétences en communication écrite et orale en français sur des sujets techniques et non techniques ;

Être apte à travailler sur site, en équipe, à un rythme soutenu et sous pression ;

Être autonome et rigoureux.

### IV. Durée et lieu de la mission

La durée d'exécution de la mission est d'un (01) an renouvelable avec une période d'essai d'un (01) mois. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante des performances du responsable par l'équipe du projet et approuvée par la Banque mondiale.

Le poste est basé et logé au sein de l'unité de gestion du projet PATN sise à Brazzaville.

### V. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique. Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du PATN ;
- Un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- La copie certifiée conforme de l'original du diplôme exigé ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité.

### VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018. Le recrutement se fera en deux (02) phases :

- (i) Evaluation des dossiers de candidature ; (ii) Entretien avec les candidats qualifiés.

Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de contratuel.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement du responsable organisation et gestion du changement pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) »

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur p.i  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique. Unité de Coordination.  
Adresse: parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique :  
contact@prisp-congo.org ;  
prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

07.10.2022

Le Coordonnateur p.i,





MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n° 02/MPSIR/PRISP/AGF/PATJ'i-UCP/22 RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE E-GOV DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

### I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement du responsable e-gov au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

### II. Mission du responsable e-gov

Placé(e) sous l'autorité et supervision directe du coordinateur du PATN, le ou la responsable e-Gov sera chargé(e) de définir et mettre en œuvre le dispositif de gestion de la composante 3 du projet PATN, et aussi conseiller sur les aspects stratégiques, institutionnels, légaux et réglementaires liés au volet e-Gov dans la Composante 1 du projet.

Il ou elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet et les parties prenantes nationales, et aura pour mission de :

- Coordonner et gérer toutes les activités clés liées à la Composante 3 du Projet et une partie de la Composante 1, y compris la coordination et le suivi d'exécution des activités des consultants, fournisseurs et prestataires de services sélectionnés pour assurer leur implémentation efficace et en temps voulu, conformément aux procédures d'implémentation du projet et au plan d'achat;
- Contrôler régulièrement les progrès et les résultats par rapport aux objectifs opérationnels et financiers de la composante 3 et en rendre compte au coordinateur;
- Assurer la liaison avec les parties prenantes pour préparer / réviser les spécifications techniques et les conditions contractuelles pour les activités de la composante 3 et une partie de la Composante 1 ;
- Examiner les documents techniques et les rapports d'avancement soumis par les consultants chargés des études de faisabilité technique relatives au volet e-Gov dans le cadre de la composante 3 ;
- Aider le spécialiste de la passation de marchés, les parties prenantes et les bénéficiaires concernés à préparer / affiner / réviser les termes de référence techniques et les documents d'appel d'offres, ainsi que les sélections connexes pour les activités liées à la composante 3 ;
- Contribuer à préparer un mécanisme de suivi de projet approprié pour les activités e-Gov du projet ;
- Assurer la coordination avec les experts e-Gov du volet Banque Européenne d'Investissement du projet ;
- Veiller à ce que les sauvegardes environnementales et sociales soient respectées lors de l'exécution des projets sous la Composante 3 ;
- Participer aux réunions, séminaires, conférences et autres événements et programmes organisés par le gouvernement du Congo, la Banque mondiale, d'autres partenaires de développement et d'autres organisations en ce qui concerne les questions liées à la composante 3 du projet et le programme et les projets financés par la Banque mondiale, tel que délégué par le coordinateur du projet.
- Veiller à ce que toutes les activités du projet soient réalisées conformément aux obligations contractuelles.

### III. Profil du Consultant

Le (la) candidat(e) au poste de responsable e-Gov doit être de nationalité congolaise et doit avoir le profil et les compétences minimales suivants :

- Disposer d'au moins 8 années d'expérience professionnelle globale ;

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information et de plateformes publiques numériques ;
- Avoir une expérience dans le développement de spécifications techniques et d'exigences fonctionnelles et technologiques pour des plateformes numériques à inclure dans les documents d'appel d'offres respectifs ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre / gestion des portails en ligne et des services électroniques aux citoyens et / ou entreprises serait un grand avantage ;
- Avoir des connaissances techniques (théoriques et / ou pratiques) des plateformes numériques (portail des services électroniques, applications et services électroniques pour secteurs sociaux et économiques, cloud computing, réseaux internes du gouvernement) ;
- Avoir des connaissances techniques approfondies (théoriques et / ou pratiques) de la cybersécurité et de la gouvernance des données ;
- Avoir une expérience de l'intégration de systèmes pour des projets impliquant plusieurs institutions partenaires et le travail sur l'interopérabilité seront considérés comme un atout.
- Disposer des formations / certificats internationaux dans les domaines précités seront un avantage ;
- Avoir une expérience significative dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Européenne d'Investissement, USAID, Union Européenne, etc.) serait un atout majeur ;
- Avoir une capacité à travailler efficacement au sein de plusieurs équipes interfonctionnelles afin de résoudre les problèmes de manière proactive, de soutenir et d'engager les principales parties prenantes de manière agile et inclusive ;
- Démontrer d'excellentes compétences interpersonnelles y compris la capacité de travailler de manière indépendante, de manière efficace au sein d'une équipe ou d'un groupe de travail en tant que membre de l'équipe ou leader, et avec les cadres supérieurs et les gestionnaires ;
- Avoir une capacité avérée d'écouter et d'intégrer des idées provenant de divers points de vue, de créer des partenariats et de collaborer avec d'autres, de défendre et d'influencer, de résoudre les conflits de manière constructive ;
- Démontrer un haut niveau de motivation, de confiance, d'intégrité et de responsabilité ;
- Avoir une capacité avérée à préparer, présenter et discuter de manière claire et concise des recommandations à des niveaux supérieurs et à produire des éléments livrables tels que des mémorandums, des recommandations, des documents relatifs aux exigences et des rapports d'état ;
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office, progiciels de gestion intégré, systèmes de gestion de bases de données, gestion électronique des documents, etc.) ;
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en Français sur des sujets techniques et non techniques ;
- Être apte à travailler sur site, en équipe, à un rythme soutenu et sous pression ;
- Être autonome et rigoureux.

### IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable avec une période d'essai d'un (01) mois. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante des performances du responsable par l'équipe du projet et approuvée par la Banque mondiale.

Le poste est basé et logé au sein de l'unité de gestion du projet PATN sise à Brazzaville.

### V. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique. Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au coordinateur p.i du PRISP ;
- Un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives ; aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- La copie certifiée conforme de l'original du diplôme exigé ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité.

### VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018. Le recrutement se fera en deux (02) phases :

- (i) Evaluation des dossiers de candidature ; (ii) Entretien avec les candidats qualifiés.

Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et / ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de contractuel.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci dessous au plus tard le 24 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement du responsable e-gov pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) »

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordinateur p.i  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP)  
agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique. Unité de Coordination.  
Adresse: parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81

Adresse électronique :  
contact@prisp-congo.org ;  
prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

07.10.2022

Le Coordinateur p.i.





MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

A VIS A MA: 'IFESTATIO D' I TERETS A: VII n° 04 / 'VIPSIRIPRISP/ AGF/ PAT: \-l'CP/22

RECRLTEJf E.VT D 'L'N(E) ASSISTANTE.' PASSA T/O.' DE J-IARCHES DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PA.TN)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un assistant en passation de marchés au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

**1. Mission du responsable en télécommunication**

La mission de l'Assistant en passation des marchés est d'assister le spécialiste en passation des marchés dans l'exécution de ses tâches au sein de l'unité de coordination du Projet.

(i) En ce qui concerne la programmation, l'assistant(e) en passation des marchés doit :

Assister le Spécialiste en Passation des Marchés dans l'élaboration et la mise à jour (trimestrielle) du plan de passation de marchés en collaboration avec les responsables techniques du projet, les partenaires et les bénéficiaires ; Tenir un répertoire des consultants et fournisseurs contractuels ;

(ii) En ce qui concerne la conduite du processus de passation des marchés, l'assistant(e) en passation des marchés doit :

Assurer le suivi de la publication des avis spécifiques d'appel d'offres des demandes de manifestation d'intérêt dans la presse internationale et/ou nationale et dans UNDB si cela s'avère nécessaire selon le montant estimé et la complexité du marché ; Appuyer l'établissement des dossiers d'appel d'offres et des demandes de propositions des contrats de prestation (consultants, travaux et fournitures) ; Participer aux commissions d'ouverture des plis pour l'acquisition des fournitures et les prestations de

services; Etablir les Procès-Verbaux de négociations des contrats et autres procès-verbaux concernés par le processus de passation des marchés ; Etablir les notes de service des différentes commissions ;

Préparer la notification d'intention d'attribuer le marché/contrat une fois la décision prise d'attribuer le marché et veiller à sa transmission à l'ensemble des soumissionnaires concernés ; S'assurer du respect de la période d'attente avant l'attribution définitive et signature du marché ; Préparer les dossiers de marchés et contrats nécessaires à l'audit périodique de la passation des marchés ;

Assister le SPM dans la gestion informatisée de la passation des marchés à travers le STEP et s'assurer que les différentes étapes de la feuille de route de STEP sont à jour conformément à l'état réel de la mise en œuvre du processus de passation des marchés des différents marchés ; Contribuer à la préparation des tableaux de suivi mensuel des marchés du PATN ; Assister le SPM dans le classement physique de l'ensemble des dossiers de marchés y compris les pièces justificatives de paiement et les procès-verbaux de réception provisoire et définitive et veiller à l'exhaustivité du classement des dossiers dans le STEP ;

S'assurer que les résultats des appels d'offres sont publiés dans les délais prescrits après les attributions des marchés et que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires.

**II. Profil du Consultant**

Le (la) candidat(e) à ce poste devra avoir : un diplôme Universitaire (Bac + 3 ans minimum) dans les domaines de gestion, droit, administration, économie ou équivalent ; une expérience pertinente dans le domaine de la

passation des marchés en qualité d'assistant en passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement Banque Mondiale est un atout majeur.

une expérience générale confirmée par un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC) est également un atout ; une maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication) ; la maîtrise de STEP sera un atout une excellente capacité de planification, de synthèse, de rédaction et d'organisation ; une maîtrise parfaite du Français.

**III. Durée et lieu de la mission**

Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'une année renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante de ses performances. Le contractant ne peut être un agent de la fonction publique, ou qui dispose d'une mise en disponibilité de la fonction publique.

**IV. Dossier de candidature**

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique. Ils devront comprendre : Une lettre de motivation ; Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ; Une copie légalisée du ou des diplômes ; Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous. V. Méthode de

sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Assistant en passation des marchés pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) »

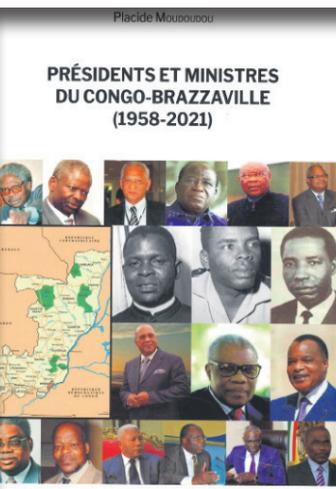
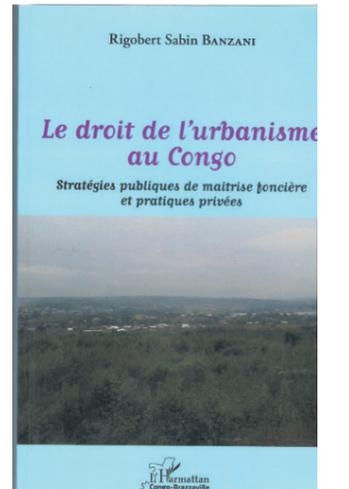
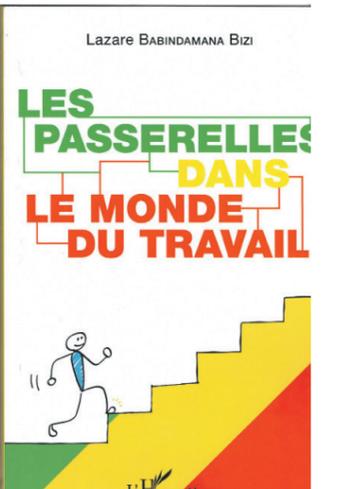
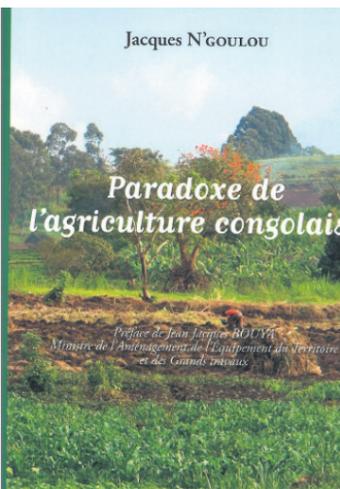
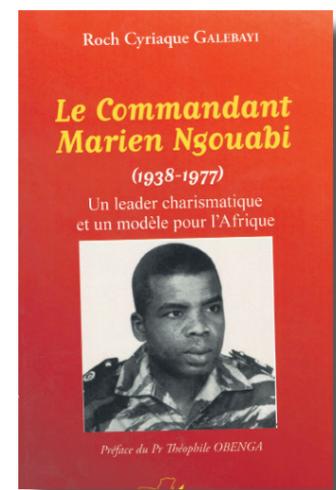
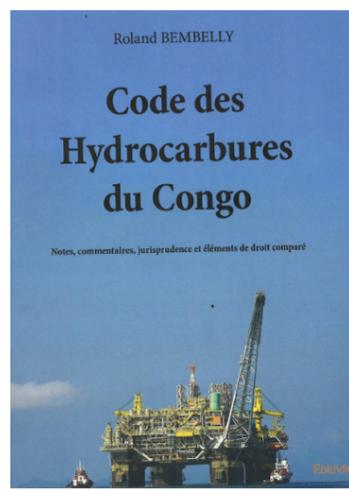
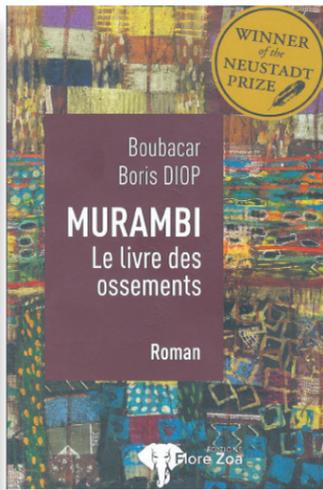
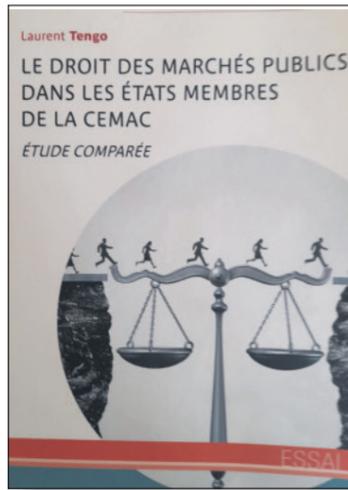
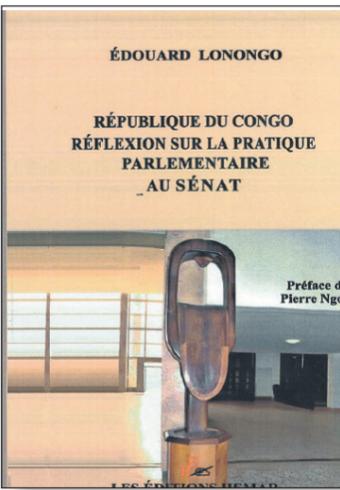
Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur P.i  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.  
Adresse : 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prispmarches@prisp-congo.org



LIBRAIRIE LES MANGUIERS **EN VENTE**





MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n° 03/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/22 RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE EN TELECOMMUNICATIONS DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

### I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: « recrutement du responsable en télécommunications au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

### II. Mission du responsable en télécommunication

Placé(e) sous l'autorité et supervision directe du coordonnateur du PATN, le ou la responsable Télécoms sera chargé(e) de définir et mettre en œuvre le dispositif de gestion de la composante 2 du projet PATN, et aussi conseiller sur les aspects stratégiques, institutionnels, légaux et réglementaires liés au volet infrastructure digitale dans la Composante 1 du projet.

Il ou elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet, et aura pour mission de :

- Coordonner et gérer toutes les activités clés liées à la Composante 2 du Projet et une partie de la Composante 1, y compris la coordination et le suivi d'exécution des activités des consultants, fournisseurs et prestataires de services sélectionnés pour assurer leur implémentation efficace et en temps voulu, conformément aux procédures d'implémentation du projet et au plan d'achat ;
- Contrôler régulièrement les progrès et les résultats par rapport aux objectifs opérationnels et financiers de la composante 2 et en rendre compte au coordonnateur du PATN ;
- Assurer la liaison avec les parties prenantes pour préparer /réviser les spécifications techniques et les conditions contractuelles pour les activités de la composante 2, et une partie de la Composante 1 (soutien politique et réglementaire pour le développement du marché de la large bande, l'accès à la large bande et la connectivité du dernier kilomètre, ainsi que des activités liées à la cybersécurité et à la protection des données) ;
- Examiner les documents techniques et les rapports d'avancement soumis par les consultants chargés des études de faisabilité technique pour différentes activités dans le cadre de la composante 2 ;
- Examiner /analyser les politiques, stratégies et plans existants du secteur des télécommunications/TIC, et conseiller les changements requis à leur sujet sur la base des meilleures pratiques internationales ;
- Fournir des conseils sur les questions politiques qui se posent et qui ont une incidence sur la connectivité numérique et l'accès au haut débit et élaborer un ou plusieurs documents d'orientation sur les problèmes clés qui requièrent une attention de haut niveau ;
- Avoir une bonne connaissance de la pratique des enchères inversées ;
- Avoir une bonne connaissance des tendances émergentes en matière de connectivité numérique et d'accès à large bande, afin de conseiller la direction et les parties prenantes du projet sur les nouveaux développements et les meilleures pratiques émergentes susceptibles d'influencer positivement la conception, la planification, etc. du projet, y compris en effectuant des recherches ad hoc si nécessaire ;
- Aider à la préparation des rapports d'avancement, du plan de travail annuel, du plan de mise en œuvre du projet et des plans de développement des capacités pour le projet ;

Aider le spécialiste de la passation de marchés, les parties prenantes et les bénéficiaires concer-

nés à préparer/affiner/réviser les termes de référence techniques et les documents d'appel d'offres, ainsi que les sélections connexes pour les activités liées à la composante 2 ;

- Réaliser des examens détaillés des spécifications techniques des contrats et des livrables pour la mise en œuvre des activités de la Composante 2 ;
- Veiller à ce que les sauvegardes environnementales et sociales soient respectées lors de l'exécution des différentes activités de la composante 2 ;
- Appuyer la mise à jour du manuel d'opérations du projet (POM) lorsque des modifications ou des compléments sont nécessaires ;

Assurer la liaison et la coordination avec les agences gouvernementales (MPTEN, ARPCE, FA SUCÉ, ANSSI, etc.) et les parties prenantes privées impliquées dans la mise en œuvre des activités de la Composante 2 du Projet, tel que délégué par le Coordonnateur du Projet ;

- Participer aux réunions, séminaires, conférences et autres événements et programmes organisés par le gouvernement du Congo, la Banque mondiale, d'autres partenaires de développement et d'autres organisations en ce qui concerne les questions liées à la composante 2 du projet et le programme et les projets financés par la Banque mondiale, tel que délégué par le Coordonnateur du projet.
- Signaler rapidement les problèmes/préoccupations/risques internes/externes afin de s'assurer que les questions sont traitées à temps pour ne pas affecter les calendriers ;
- Proposer les étapes ou mesures nécessaires pour surmonter tout retard critique dans la mise en œuvre du projet.
- Veiller à ce que toutes les clauses légales des projets soient pleinement respectées.
- Veiller à ce que toutes les activités du projet soient réalisées conformément aux obligations contractuelles.

### III. Profil du Consultant

Le (la) candidat(e) au poste de responsable en télécommunications doit être de nationalité congolaise et doit avoir le profil et les compétences minimales suivants :

- Disposer d'au moins 8 années d'expérience professionnelle globale ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives en matière d'infrastructure et d'accès numériques, intégrant les meilleures pratiques - expérience préalable de travail sur des projets liés à l'infrastructure informatique financés par le gouvernement et/ou des bailleurs de fonds, de préférence ;
- Avoir une connaissance avérée de l'infrastructure numérique et du marché du haut débit au Congo, y compris les acteurs du marché, les principaux défis et opportunités de développement, ainsi que la connectivité du dernier kilomètre ;
- Avoir une connaissance avérée des principales questions réglementaires et politiques liées au secteur des télécommunications et au développement du marché du haut débit au Congo ;
- Avoir une familiarité avec le cadre juridique et réglementaire du modèle de subvention (modalités d'enchères inversées) ;
- Avoir une familiarité avec le programme d'inclusion numérique et d'accès universel au haut débit, tel qu'il s'applique au Congo, y compris une expérience de travail sur des initiatives connexes ;
- Avoir une connaissance avérée de l'infrastructure de réseau et des solutions connexes (par exemple, WAN /LANS), y compris les dernières tendances, ainsi que les exigences de déploiement et de maintenance connexes ;
- Avoir une connaissance avérée des technologies de télécommunication émergentes ;

- Avoir une certaine connaissance du programme de cybersécurité et de protection des données est considérée comme un avantage, y compris les principes fondamentaux de la cyberintelligence et les concepts de sécurité clés, la protection des infrastructures d'information critiques et le système de gestion de la sécurité de l'information ;
- Avoir une connaissance avérée des principes et des méthodes de planification, de suivi et d'évaluation des TIC et des projets d'infrastructure ;
- Avoir une capacité à s'informer sur les nouveaux produits, systèmes, applications, technologies et tendances connexes ;

- Avoir une capacité à rechercher et à analyser les problèmes, les questions et les exigences des programmes en matière de technologie, ainsi qu'à élaborer des solutions connexes ;

- Avoir une expérience préalable de la conception d'initiatives en matière d'infrastructure et d'accès numériques qui font appel au secteur privé et le soutiennent est considérée comme un avantage ;

- Avoir une grande expérience des relations avec le secteur privé, les fournisseurs d'infrastructures numériques et de technologies de l'information, de la gestion des contrats correspondants et de l'assurance qualité.

- Avoir de solides compétences techniques et opérationnelles, attestées par une expérience avérée dans la direction ou la codirection d'initiatives similaires ;

- Avoir une capacité à travailler efficacement au sein de plusieurs équipes interfonctionnelles afin de résoudre les problèmes de manière proactive, de soutenir et d'impliquer les principales parties prenantes, ainsi qu'à travailler efficacement au-delà des frontières nationales ;

- Démontrer d'excellentes aptitudes interpersonnelles y compris la capacité de travailler de manière indépendante, de manière efficace au sein d'une équipe ou d'un groupe de travail en tant que membre de l'équipe ou leader, et avec les cadres supérieurs et les gestionnaires ;

- Avoir une capacité avérée d'écouter et d'intégrer des idées provenant de divers points de vue, de créer des partenariats et de collaborer avec d'autres, de défendre et d'influencer, de résoudre les conflits de manière constructive,

- Avoir une capacité avérée à mener des recherches de manière indépendante et à présenter les résultats de manière efficace ;

- Avoir une aptitude irréprochable à la planification, à l'organisation et à la gestion du temps ;

- Avoir une capacité à bien travailler sous pression et à respecter des délais serrés ;

- Avoir une capacité avérée à préparer, présenter et discuter de manière claire et concise des recommandations à des niveaux supérieurs et à produire des éléments livrables tels que des mémorandums, des recommandations, des documents relatifs aux exigences et des rapports d'état ;

- Avoir suivi des formations/certificats internationaux dans des domaines connexes seront un avantage ;
- Avoir de l'expérience dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux serait un atout majeur ;
- Être autonome et rigoureux.

### IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable avec une période d'essai d'un (01) mois. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante des performances du responsable par l'équipe du projet et approuvée par la Banque mondiale.

Le poste est basé et logé au sein de l'unité de

gestion du projet PATN sise à Brazzaville.

### V. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique. Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du PATN ;
- Un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) ;
- Les attestations certifiées ou attestations de service faites relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- La copie certifiée conforme de l'original du diplôme exigé ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité.

### VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018. Le recrutement se fera en deux (02) phases :

- (i) Evaluation des dossiers de candidature ; (ii) Entretien avec les candidats qualifiés.

Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de contractuel.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement du responsable en télécommunications pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur p.i.  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique.  
Unité de Coordination.  
Adresse: parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone :  
(+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique :  
contact@prisp-congo.org ;  
prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

07.10.2022

Le Coordonnateur p.i.

Patrick Valery AKOUA  
Coordonnateur

## INDUSTRIE CULTURELLE

## Les artistes saluent l'entrée au gouvernement de Marie-France Lydie Hélène Pongault

**Au cours d'une cérémonie tenue dans les jardins de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, le 7 octobre, les artistes ont salué l'arrivée au gouvernement de Marie-France Lydie Hélène Pongault, en qualité de ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.**

La cérémonie a débuté par la prestation des groupes musicaux tant dits mondains que religieux, avant de se poursuivre par le mot de bienvenue du président de l'Union des musiciens congolais (UMC), Magloire Bonguili dit Pape Gode. « *Les musiciens congolais sont très contents de votre nomination au poste de ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. Cette nomination ouvre des nouvelles perspectives, ambitions et défis qui fort heureusement ne sont pas insupportables. Car ayant eu le privilège de travailler à vos côtés, je connais votre rigueur et votre abnégation* », a déclaré Pape Gode.

Avec cette nomination, le président de l'UMC a souhaité que dans les jours prochains qu'il n'y ait plus de couac quant à la gestion des droits d'auteur. Avec la nouvelle ministre, les artistes espèrent qu'il y aura un changement. « *Madame la ministre, vous êtes maman. Tous les enfants que vous voyez là devant vous souffrent. Que ça soit les musiciens, les peintres, les sculpteurs, les sapeurs, ... Le ministère qu'on vous a donné est grand, donc notre espoir c'est vous. En cette heureuse circonstance, je vous assure ma disponibilité et ma présence constante à œuvrer à vos côtés pour la réussite de votre noble mission. Je vous souhaite un fructueux mandat au ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs* », a souhaité Pape Gode. Enfin, le président de l'UMC a invité

les chaînes nationales de radios et de télévisions à avoir aussi un esprit patriotique.

Prenant la parole pour la circonstance, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs a remercié les artistes pour l'organisation de cette cérémonie en son honneur. « *Je tiens à vous féliciter pour cet honneur que vous m'avez fait, merci beaucoup. Hier, vous étiez le ministre de la Culture et des Arts, aujourd'hui le président de la République a fait de vous des industriels. Là où vous êtes, vous êtes appelés, nous sommes appelés, à beaucoup travailler pour faire connaître notre culture partout*



Romain Gardon et son groupe SOS Salsa, y compris Gypsie la tigresse, sur scène/Adiac

à travers le monde. Travaillons sans relâche pour ne pas décevoir le président de la République qui a fait de nous des industriels », a

déclaré en substance la ministre.

Notons que cette cérémonie de réception a été animée par des groupes et artistes ci-après : Clémence Avou-nou et son groupe, Maman Crédo et son groupe Espérance et gloire ; Keim-Oboura, dit grand-maitre, et son groupe tradi-moderne et semi-professionnel « Universal Sandza d'ANO » ; SOS Salsa de Romain Gardon auquel a été jointe la tigresse de la musique congolaise Gypsie, ainsi que la slameuse Mariusca Moukengué, de même que le slammeur Black Panthère. La boucle a été le passage de Djason philosophe et son groupe Super Nkolo Mboka qui ont épaté cette soirée, d'abord avec la montée sur scène de Koffi de Brazza

sur invitation de Djason philosophe, puis avec la danse du moment, la danse du serpent.

Bruno Okokana

## MISS CONGO DIASPORA FRANCE

## La deuxième édition prévue pour novembre

**La deuxième édition de l'élection Miss Congo diaspora France aura lieu le 11 novembre prochain à Paris et mettra aux prises douze candidates, a annoncé l'initiateur de ce concours de beauté, Christ Joachim Miabouna.**



Les candidates de la Miss Congo diaspora France première édition/DR

Après la tenue de la première édition de Miss Congo diaspora France, le 5 novembre 2021, une édition qui a connu un franc succès à l'échelle internationale, Christ Joachim Miabouna, président-fondateur de l'association Miss Congo diaspora France, et de cette compétition, a annoncé la tenue d'une nouvelle édition haute en couleur. « *Douze nouvelles candidates vont s'affronter, le 11 novembre prochain, afin d'élire la remplaçante de Mlle Cindy Adjahi, 21 ans, vainqueur de la première édition. Elles sont mises en avant sur la page Instagram "misscongodiasporafrance". Nous resterons sur un format gala avec des prestations inédites et inattendues. Notre public va se régaler* », a souligné Christ Joachim Miabouna. Le président de l'association Miss Congo diaspora France est revenu sur les retombées de la première édition de cette belle initiative qui hisse haut le drapeau congolais à l'extérieur. « *La première édition de Miss Congo diaspora France, qui a eu un retentissement international incroyable et inattendu,*

*avait en prime une couverture de l'événement par plusieurs médias, notamment et surtout TV5 Monde qui a fait un bel hommage à notre drapeau vert, jaune et rouge, en rapportant ces belles images à son journal télévisé du soir. Cette édition avait rassemblé plus de six cents personnes pour trois cent-cinquante initialement attendues* », a expliqué le président-fondateur de cette compétition de beauté. A la fois Association culturelle et Élection de beauté, Miss Congo diaspora France honore et vante la culture et la beauté congolaises. Elle est dirigée par son président-fondateur et Cédric Matingou, son vice-président, tous deux Congolais de Brazzaville. Précisons que le 17 septembre dernier, Miss Congo diaspora France a organisé un gala de charité à l'ambassade du Congo à Paris, au bénéfice de la Miss Cindy et de ses deux dauphines, Mayra et Gabriella. Cette initiative a été saluée par l'ambassade mais aussi par différents médias qui ont relayé les images de cet événement.

B.Ok.

## RÉFLEXION

## Mieux vaut tard que jamais !

Que la France soit l'objet de critiques acerbes dans l'immense zone du Sahel-Sahara et que certaines de ses ambassades soient agressées n'a rien qui puisse étonner les observateurs de la scène africaine : d'abord, bien sûr, parce que le retrait de la Force Barkhane déstabilise fortement les pays de la région; mais aussi et surtout parce que la France est considérée par les peuples de cette partie du continent comme la véritable responsable du chaos qu'y installe la montée en puissance des mouvements islamistes radicaux.

Revenons en arrière et souvenons-nous de l'erreur stratégique majeure que le locataire de l'Élysée, Nicolas Sarkozy, a commise avec l'aide des locataires du 10

Downing Street à Londres et de la Maison Blanche à Washington. C'était il y a onze ans, très précisément le 20 octobre 2011, dans le moment historique où l'Union africaine se mobilisait pour amener le « Guide libyen », Mouammar Kadhafi, à céder librement le pouvoir et donc à protéger la paix dans cette partie du continent.

Ne tenant aucun compte de l'action que menaient des dirigeants africains pour organiser à Tripoli une transition pacifique, le président français de l'époque a choisi avec ses homologues britannique et américain la voie de la violence. Ce qui a coûté la vie, dans des conditions atroces, au Guide libyen et a fait sombrer son pays dans un chaos dont celui-ci ne s'est toujours pas relevé. Ceci pour des raisons obscures que la justice française finira

tôt ou tard par dévoiler et que l'ancien locataire de l'Élysée paiera très probablement au prix fort.

Reconnaître publiquement les erreurs commises par l'un de ses prédécesseurs n'est certainement pas une tâche facile pour le président Emmanuel Macron, mais elle est indispensable si l'on veut que les relations entre la France et ses anciennes colonies se détendent. Le roi des Belges en a fait la démonstration, il y a quelques semaines, lorsqu'il est venu à Kinshasa avec son épouse pour reconnaître les erreurs du passé et affirmer sa volonté de resserrer les liens avec la République démocratique du Congo.

Au tout début de son deuxième et dernier mandat présidentiel, l'on ne saurait trop conseiller au président

français de venir à Brazzaville avec sa conjointe Brigitte pour s'incliner sur la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza et de ses proches, mais aussi et surtout pour échanger avec Denis Sassou N'Guesso sur l'évolution du Bassin du Congo et le rôle majeur que celui-ci joue désormais dans la protection de la nature. Autrement dit, pour resserrer les liens entre l'Afrique centrale, la France et l'Europe que le général de Gaulle puis Jacques Chirac avaient su tisser.

Le temps est venu indiscutablement pour la France de faire à nouveau de l'Afrique centrale le partenaire privilégié de sa diplomatie. L'Histoire, la grande Histoire, est là pour le démontrer : il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Jean -Paul Pigasse